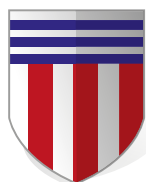


la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°29

JANVIER 2021



Beynat
- Corrèze -

P4

Réalisations
et projets

P8

Nos racines

P18

Le Conseil Municipal
des Enfants

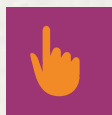
sommaire



P04
RÉALISATIONS ET PROJETS



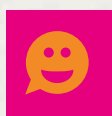
P08
NOS RACINES



P12
SORTIR ET BOUGER



P14
LA VIE AUX VILLAGES



P16
JEUNESSE



P20
INTERCOMMUNALITÉ



P21
SANTÉ & SOCIAL



C'est désormais la tradition, avec la nouvelle année, voici votre nouveau numéro de la Clé des Champs.

Avant tout, l'ensemble de la nouvelle équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une année 2021 sereine et heureuse en espérant très fort que nous puissions retrouver au plus vite nos habitudes.

Malgré le contexte épidémique que l'on sait, l'été a été jalonné de plusieurs rendez-vous conviviaux. Les marchés de pays, la première édition du festival des Champitrieres, la promenade gourmande puis le forum des associations, ont été l'occasion de retrouvailles bien agréables tout en respectant les règles sanitaires en vigueur à ce moment-là.

C'est dans le contexte particulier de sortie du premier confinement que la nouvelle équipe a pu finalement s'installer et se mettre au travail. Ainsi, certains projets ont été terminés comme la construction de la nouvelle salle multi-activités, désormais opérationnelle. Les six logements de la résidence seniors sont maintenant couverts, les aménagements intérieurs sont près de se terminer. Les premiers locataires s'installeront au printemps.

Le projet de réseau chaleur s'est concrétisé en toute fin d'année 2020 par le vote d'un nouveau budget annexe spécifique et entièrement autonome et par les premières interventions préalables au premier « coup de pioche ». Ce projet, d'un intérêt stratégique indiscutable, permet de réduire la dépendance de la collectivité et de divers bâtiments publics, de l'EHPAD, du collège et d'un certain nombre de riverains, vis-à-vis des énergies fossiles.

La municipalité continue par ailleurs d'œuvrer au service de notre cadre de vie en lançant, depuis peu, une réflexion collective et ouverte pour l'aménagement et l'embellissement futurs de la rue Jean-Moulin.

Par ailleurs, l'engagement de la nouvelle équipe municipale s'est très vite concrétisé par la mise en place du Conseil Municipal des Enfants installé depuis le 7 novembre et élu pour deux ans. Nos neuf jeunes et très motivés conseillers sont d'ores et déjà à la tâche aux côtés de leurs aînés !

Enfin, je conclurai en soulignant que même en période de crise sanitaire, il fait bon vivre à Beynat. En effet, nous avons pu maintenir et même développer le marché hebdomadaire du dimanche qui n'a pas désempilé notamment pendant les périodes de restriction de circulation. N'hésitez pas à venir le découvrir.

**Prenez soin de vous et de vos proches,
Bien à vous,**

Votre Maire,
Jean-Michel MONTEIL

Les travaux de la résidence seniors s'achèvent



Visite du chantier par les officiels le 18 novembre 2020



Cet ensemble immobilier situé rue du cabas, face à l'espace Léon Pimond, est constitué de 4 logements de type T2 et de 2 logements de type T3.

Spacieux, fonctionnels et construits sur un seul niveau, ceux-ci répondent aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'office public HLM Corrèze Habitat pour la partie bâtiments et par la municipalité de Beynat pour la partie voirie et réseaux divers.

Le choix des locataires dont les premiers devraient emménager en début d'année est opéré par Corrèze Habitat lors de commissions auxquelles participent des élus beynatois.

La construction de la résidence seniors et de ses 6 logements s'est poursuivie en automne malgré la crise sanitaire et les intempéries du mois d'octobre. Les travaux sont en cours d'achèvement.

Le mercredi 18 novembre, le sous-préfet Philippe Leycuras, le président

du conseil départemental Pascal Coste, le président de Corrèze Habitat Christophe Arfeuillère, la présidente de la fédération du bâtiment et des travaux publics de la Corrèze, Rachel Coudre-Bourgeon, le maire et les élus se sont rendus sur le chantier pour apprécier la qualité de la réalisation de cette nouvelle structure résidentielle.

La salle multi-activités est opérationnelle

La réception des travaux de la nouvelle salle multi-activités a été prononcée le 6 août 2020. Elle est donc opérationnelle depuis la rentrée de septembre.

Créée afin d'alléger l'occupation du foyer rural Pierre Demarty, la nouvelle salle accueille aujourd'hui les écoles, le collège, le judo, du krav maga mais aussi et c'est nouveau à Beynat, du karaté. Le yoga, le qi gong, la gym douce et la gym pour les enfants devraient également occuper ce nouveau local une fois qu'il sera raccordé au futur réseau de chaleur pour le chauffage.

Pour rappel, cette salle comprend une zone d'activité de 127 m² recouverte de tatamis, un espace d'entrée de 19,5 m², une zone de stockage du matériel de 22 m² ainsi qu'un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite.

Depuis le mois de septembre, les utilisateurs prennent peu à peu leurs repères et ajustent leurs pratiques en fonction des contraintes sanitaires en vigueur (protocoles propres à



chaque fédération, port du masque, désinfection systématique).

Avec cette salle multi-activités qui était très attendue, la commune s'est dotée d'un bel et vaste outil, indépendant et complémentaire du gymnase, avec lequel il reste cependant lié par un espace communiquant via l'annexe des services techniques de la communauté de communes.





L'équipe technique officiellement installée dans ses nouveaux locaux

En janvier 2020 et après plus d'un an de travaux, l'équipe technique a déménagé dans ses nouveaux locaux situés à la Zone d'Activité du Bois du Peuch.

Le principal atout du nouveau bâtiment de 400 m² réside non seulement dans sa situation à proximité du bourg mais aussi et surtout dans sa surface importante.

Il offre en effet une meilleure capacité de rangement et de stockage du matériel et des véhicules, de l'espace et du confort supplémentaire pour les usagers, un bureau spacieux, des sanitaires avec douches, des vestiaires et une salle commune avec cuisine équipée.

Cette réalisation a considérablement amélioré les conditions de travail de l'équipe technique composée à ce jour de Ludovic Leygnac, Jean-Yves Laval, Alain Auriat, Pascal Vergrnaud, Jérôme Richard, Jean François Bruget et de

Gaëtan Leyssenne, qui a complété l'effectif à la fin de l'été.

En effet depuis le mois de septembre, et après un premier stage de deux semaines, le jeune Gaëtan Leyssenne a intégré l'équipe technique en tant qu'apprenti. Scolarisé en première année de CAP Jardinier paysagiste en alternance au CFAI (Centre de Formation d'Apprentis Inclusif) de Sainte-Fortunade et résidant à Chenaillet-Mascheix, le jeune garçon de 16 ans entame ainsi un cursus de 3 ans.

Gaëtan fait preuve d'une grande motivation et s'est déjà parfaitement adapté aux diverses missions qui lui sont confiées, toujours encadré, bien sûr, par un agent communal.



Voirie et chemins, nouveau matériel

L'équipe municipale travaille avec le service technique sur la gestion des différents réseaux de la commune afin de prendre en compte les demandes des Beynatois.

Cela concerne l'organisation des zones d'habitat et d'activités artisanales, ainsi que les villages situés sur l'ensemble de la commune. Les travaux de goudronnage sur les routes communales sont toujours importants pour le conseil municipal car ils garantissent la sécurité et le bon déplacement des citoyens sur notre territoire.

Les travaux de voirie sur le budget 2020 concernent plusieurs secteurs. Tout d'abord, la VC (Voie Communale) 7 qui correspond à la traversée du village du Parjadis avec un revêtement entièrement réalisé en enrobé par l'entreprise COLAS. Les accotements, les fossés, les coupes d'eau ont également été retravaillés pour un meilleur fonctionnement. La VC 19 (route du Lac), la VC 28 au Frustier, le Dolmen, route du Treuil, village de Miel et la VC 21 à Puy de Noix ont elles aussi fait l'objet d'un nouveau goudronnage, d'entretiens d'accotements et de curages de fossés. Des travaux d'empierrement, du débroussaillage, des coupes d'eau, du busage, du récurage de fossés et du nettoyage de chemins en général ont par ailleurs été réalisés par le service technique de la commune.

Suite à l'important orage survenu en août 2020, où des dégâts ont été déplorés sur différents chemins de la commune, le service technique a déployé un effort très important pour curer les fossés et remettre en état les zones de circulation qui ont été touchées. Toujours suite aux orages, courant septembre, deux entreprises de Travaux Publics (Beaussière TP et Terracol)

sont intervenues sur des chemins pour d'importants travaux d'entretien. Les chemins concernés sont celui de Blanchy à Fontourcy, le chemin allant du Tanaret au Perrier, le chemin qui va de la route du Dolmen à Eyzat et un chemin à Espagnagol. Le coût total pour les travaux de voirie s'élève à 102 480 € TTC. Il est de 20 000 € TTC pour l'entretien des chemins.



Travaux de voirie au Parjadis



Nouvelle remorque

HOMMAGE

Au revoir Pierrot !



Le 22 novembre, Pierre Jubertie nous a quittés. Au-delà de sa gentillesse et de son implication au sein des pompiers et de la vie locale, nous retiendrons ici qu'il fut en 1980 le premier employé technique de la commune, le poste n'existant pas avant lui. Il y restera jusqu'en 1997 date à laquelle il prit sa retraite.

Bénévole pour de nombreuses associations comme le club des Bruyères, les marchés de pays ou la foire à la châtaigne, il possédait par ailleurs un véritable talent d'animateur, se plaisant notamment à pousser la chansonnette à l'occasion des repas et banquets auxquels il était invité.

La municipalité adresse à son épouse Madeleine et à ses enfants ses plus sincères condoléances.

UN NOUVEAU BROYEUR ET UNE REMORQUE

La municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau broyeur. Une remorque a également été achetée pour le transport de terre et/ou de végétaux. Ces acquisitions exclusivement utilisées par notre service technique étaient devenues nécessaires pour une meilleure efficacité des travaux effectués tout au long de l'année sur nos routes et chemins communaux.

La fibre se déploie sur la commune

Beynat fait partie des communes fibrées par les collectivités dans le cadre du programme « 100 % fibre 2021 » initié par le conseil départemental de la Corrèze en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine (NATDH) et la communauté de communes Midi Corrèzien, avec le soutien de l'État (France Très haut Débit), de l'Union Européenne à travers les fonds européens structurels et d'Investissement et du syndicat DORSAL. Ce programme concerne 234 communes couvertes en FTTH (Fiber To The Home)*, 44 NRO (Nœud de Raccordement Optique) et 100 000 prises dont 635 prises sur la commune de Beynat.

Lors d'une réunion publique le 29 octobre au gymnase, les Beynatois ont été informés qu'ils pourraient s'abonner à la fibre à partir du 11 décembre 2020 et bénéficier ainsi d'une connexion Internet en Très Haut Débit ainsi que de nouveaux services.

COMMENT PROCÉDER ?

Je teste mon éligibilité à la fibre sur www.nathd.fr ou via le 0 806 806 006.

Si j'ai accès à la fibre, je m'abonne auprès de l'opérateur fibre de mon choix présent sur le réseau public. Liste des opérateurs sur www.nathd.fr ou au 0 806 806 006.

Une fois que je suis abonné, mon opérateur me propose un rendez-vous de raccordement. Un technicien viendra me raccorder à la fibre dans les 4 semaines qui suivent.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE RACCORDEMENT

Un câble de fibre optique en provenance de la rue est acheminé jusqu'à l'intérieur du logement ou du local professionnel. Une prise optique sur laquelle sera bran-

chée la box de l'opérateur est installée. Vous ne serez raccordé qu'une seule fois. Le câble fibre suit généralement le même chemin que le câble téléphone en place. Dans tout autre cas, une solution sera proposée, sous réserve de faisabilité technique.

Le coût du raccordement n'est pas à la charge de l'abonné qui ne paie que son abonnement. L'opérateur facture parfois des frais d'accès au service (sorte de frais de dossier) qui ne sont pas des frais de raccordement.

Les travaux nécessaires pour le passage de la fibre sur la propriété privée sont à la charge du propriétaire comme les réseaux d'électricité, de téléphonie, de gaz ou d'eau. Il peut soit les faire lui-même, soit les faire faire par une entreprise de son choix.

Le propriétaire ne peut pas s'opposer au raccordement de son locataire.

Dans les collectifs de plus de 3 logements, le gestionnaire d'immeuble doit avoir signé une convention avec DORSAL pour que la fibre puisse être déployée.



UN MOT SUR LE PROGRAMME DE PRÉ-RACCORDEMENT

Au cours de cette même réunion, a également été présentée la possibilité pour les habitants de Beynat et de Ménoire éligibles, de bénéficier avant la commercialisation officielle commencée début décembre d'un pré-raccordement (raccordement de votre domicile avant l'abonnement chez un opérateur). Dans ce cas, une simple prise optique (sans aucun autre équipement) a été installée chez les personnes qui ont fait la demande via le site Internet du syndicat Dorsal.

* Fibre optique jusqu'au domicile

Réseau de chaleur : Un chantier de grande ampleur va débuter



Dans le cadre de sa politique de contribution à la préservation de l'environnement et de la promotion des énergies renouvelables, et pour s'affranchir à terme des énergies fossiles que les futures dispositions réglementaires promettent de réduire, voire de supprimer, la municipalité a décidé la construction d'un réseau de chaleur dont l'énergie calorifique sera fournie par la combustion de bois.

Ce réseau, destiné à assurer le chauffage hivernal des bâtiments publics (mairie, poste, foyer, collège, gymnase, salle multi-activités, EHPAD, Maison du département, future bibliothèque...), pourra également alimenter les habitations riveraines du réseau, si les propriétaires en expriment le souhait.

La maîtrise d'ouvrage de ce projet, qui devait initialement être confiée au syndicat SYDED du Lot, a été intégralement transférée à la commune, en raison des

conditions nécessaires à l'obtention des subventions.

Le projet en chiffres : L'investissement total est de 900 000 € HT. Les subventions obtenues (plafonnées à 65 %) sont de 400 000 € pour l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et de 185 000 € pour l'État par l'intermédiaire de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). Le solde du financement sera garanti par un emprunt à long terme. L'équilibre budgétaire du projet sera assuré par les recettes constituées des abonnements et consommations des utilisateurs publics et privés.

Données techniques : La chaudière d'une puissance de 400 KW sera installée sur un terrain situé sur la route de la déchetterie, à l'emplacement de l'ancienne scierie. Les émissions générées par cette chaudière seront constituées presque exclusivement de vapeur d'eau, les poussières étant filtrées et récupérées. Le réseau de canalisations, d'une longueur d'environ 1 km, sera constitué de tuyaux calorifugés enterrés. Le bois, source d'énergie, proviendra essentiellement, sous forme de plaquettes, des résidus d'exploitation forestière, de bois d'élagage et de sous-produits de l'industrie du bois. Les travaux démarreront en février pour une mise en service en octobre de cette année.



Le C.A.T a investi ses nouveaux locaux

Le vendredi 26 novembre, les employés et moniteurs du C.A.T (Centre d'Aide par le Travail) de l'ESAT d'Argentat/ Ateliers de Croisy ont intégré leur nouveau local situé dans un bâtiment de la Zone Artisanale du Bois du Peuch, copropriété de la municipalité et de la Société d'Économie Mixte Corrèze Équipement. Ce déménagement fait suite à la vente de l'ancien site du CAT à l'entreprise Evidence Bois spécialisée dans la réalisation de maisons en bois, située à Gare d'Aubazine et qui cherche à développer son activité (scierie, rabotage, fabrication de piquets, bois de chauffage, mobilier).

Cette opération permet à la fois de maintenir le CAT à Beynat tout en pré-servant sur le site une activité économique autour de la filière bois.



Les contours de la future bibliothèque se dessinent

La relocalisation de la bibliothèque, actuellement située dans les locaux de la Maison du Cabas, sera effectuée sur le site de l'ancienne halle, près de l'église, bâtiment qui ces dernières années a également accueilli une pharmacie, un salon de coiffure puis un commerce d'objets décoratifs.



Un aperçu de la future bibliothèque municipale



Ce nouvel édifice, par sa surface, sa configuration, son contenu, offrira au public de nouvelles fonctionnalités et de nouvelles activités. Celles-ci seront détaillées en temps voulu dans un prochain numéro de la Clé des Champs.

Crédits : Agence Clary² - Architectes

Un appel à projet a été lancé en 2019.

Deux cabinets d'architecture ont remis des offres. Le comité consultatif constitué pour étudier les propositions a rendu son avis au printemps 2020.

Le projet de L'Agence Clary² Architectes a été retenu et entériné lors du conseil municipal du 18 juin 2020.

Le montant des travaux y compris les aménagements intérieurs et le mobilier s'élève à 255 000 € TTC. Des demandes de subvention ont été faites à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à hauteur de 40 % des travaux et 50 % du mobilier, au Conseil Départemental pour 30 % et au Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine pour 20 %.

Les consultations d'entreprises seront effectuées après obtention définitive de ces subventions, courant 2021. Les travaux s'achèveront en 2022.

Aménagement de la rue Jean Moulin (grand-rue) et de la zone de rencontre

L'aménagement de la rue Jean Moulin à proprement dit en est à la phase d'avant-projet. Il consiste en la requalification de cette voie depuis le rond-point de Bancharrel jusqu'au carrefour de la Place du marché.



L'actuelle rue Jean Moulin

Dans la partie basse, du rond-point jusqu'au carrefour de la rue de l'église, l'aménagement consistera à donner à ce tronçon un aspect moins routier en privilégiant la mise en valeur du paysage par une végétalisation sélective des abords et en facilitant une circulation piétonne et cycliste sécurisée.

Dans la partie haute, plus urbaine, la rue bénéficiera, de la création d'espaces végétalisés, de trottoirs élargis permettant la continuité des cheminements piétons, de stationnements judicieusement disposés de manière à contribuer au ralentissement de la circulation.

La mise en valeur des façades les plus intéressantes et du patrimoine architectural sera également privilégiée. La zone de rencontre, faisant actuellement l'objet

d'un dispositif expérimental, sera définitivement équipée d'éléments permettant le ralentissement effectif de la circulation en donnant la préférence à des solutions douces mais efficaces. Cet aménagement concernera aussi la rue de la mairie jusqu'à la future bibliothèque.

Un comité consultatif constitué de riverains de la rue Jean Moulin apportera sa contribution à la mise en forme du projet.

Les études préliminaires sont d'ores et déjà lancées, celles-ci ont fait l'objet d'une commande au bureau d'études Dejante pour un montant de 13 968 euros TTC, subventionné à hauteur de 9312,31 € par l'État à travers la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et le Conseil Départemental. Les travaux seront exécutés en 2021 et 2022.



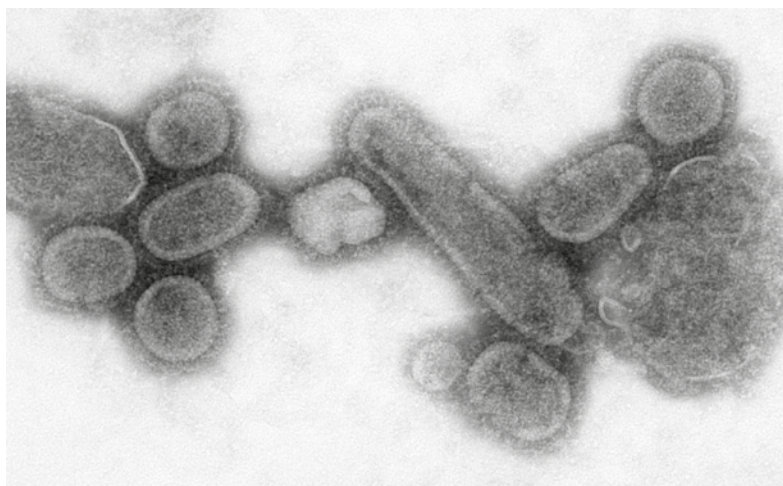
Vidange et pêche au Lac de Miel

Comme en 2015, l'étang de Miel a été vidangé. Cette vidange a été complète le samedi 21 novembre, date à laquelle a pu avoir lieu une opération de pêche afin de comptabiliser et répertorier les poissons qui s'y trouvaient. Cette pêche ainsi que le transport des poissons ont été assurés par la municipalité de Beynat, la Fédération de Pêche, les pisciculteurs Baudon et Mazerm avec le soutien des membres de l'AAPPMA* du Chastang. En raison du confinement, les bénévoles n'ont hélas pas pu être présents. Près de 500 kg de poissons ont pu être retirés du peu d'eau restant : 270 kg de poissons blancs (gardons, rotangles et goujons), 100 kg de black-bass (60 poissons entre 40 et 55 cm et quelques petits), 100 kg de perches communes, 20 kg de truites et 10 kg de tanches. La totalité des poissons a été triée et introduite dans le plan d'eau de Feyt à Servières le Château. Le prochain plan d'empoisonnement de l'étang n'est à ce jour pas encore défini. Il sera discuté dans le courant du premier trimestre.

(* Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques)

1918 : Au temps de ... LA GRIPPE ESPAGNOLE

La pandémie de Covid-19 qui frappe si durement le monde depuis le printemps 2020 nous interpelle et nous incite à regarder dans notre Histoire : la « grippe espagnole » de 1918 fit 50 millions de morts à travers le monde et « tragédie dans la tragédie », elle frappa au printemps 1918 alors que la Grande Guerre battait encore son plein. C'est la pandémie la plus meurtrière de l'Histoire, avant même la grande peste du XIV^e siècle. Elle tua en 1 an dans le monde 5 fois plus que les 10 millions de soldats tombés en 4 ans d'une guerre dramatique.



Photographie électronique du virus de 1918 rétrospectivement reconstitué par génie génétique à partir d'échantillons de restes humains de 1918 (Crédit : Bibliothèque d'images de santé publique - Domaine public).



Si le masque a eu du mal à être porté en France, aux États-Unis, il se rencontrait dans la rue : à Seattle, le poinçonneur a ordre de ne pas laisser monter les passagers non munis de masques. (Crédit : Domaine public - USA).

Pourtant, il aura fallu la survenue de cette terrible pandémie de Covid-19 pour nous permettre de revisiter cette effroyable grippe espagnole qui sans cela serait tombée dans l'oubli. Les rudes épreuves de la guerre de 14-18 et de la pandémie grippale, la victoire en novembre 18 ont poussé les Français à tourner la page. Pour rédiger cet article et avoir des informations sur l'épidémie en Corrèze, force est de constater que les « Archives départementales de Tulle » sont quasiment muettes sur le sujet et qu'aucun article ne fût écrit dans le bulletin de la prestigieuse Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, depuis 1918 jusqu'à nos jours.

Bien qu'il y ait d'étonnantes similitudes entre la gestion politique et le traitement médiatique des 2 crises sanitaires, le contexte politique, médiatique et hygiénique dans lequel se

déclare la grippe en 1918 n'a cependant rien de comparable, d'autant que la guerre doit composer avec la grippe et celle-ci avec la guerre.

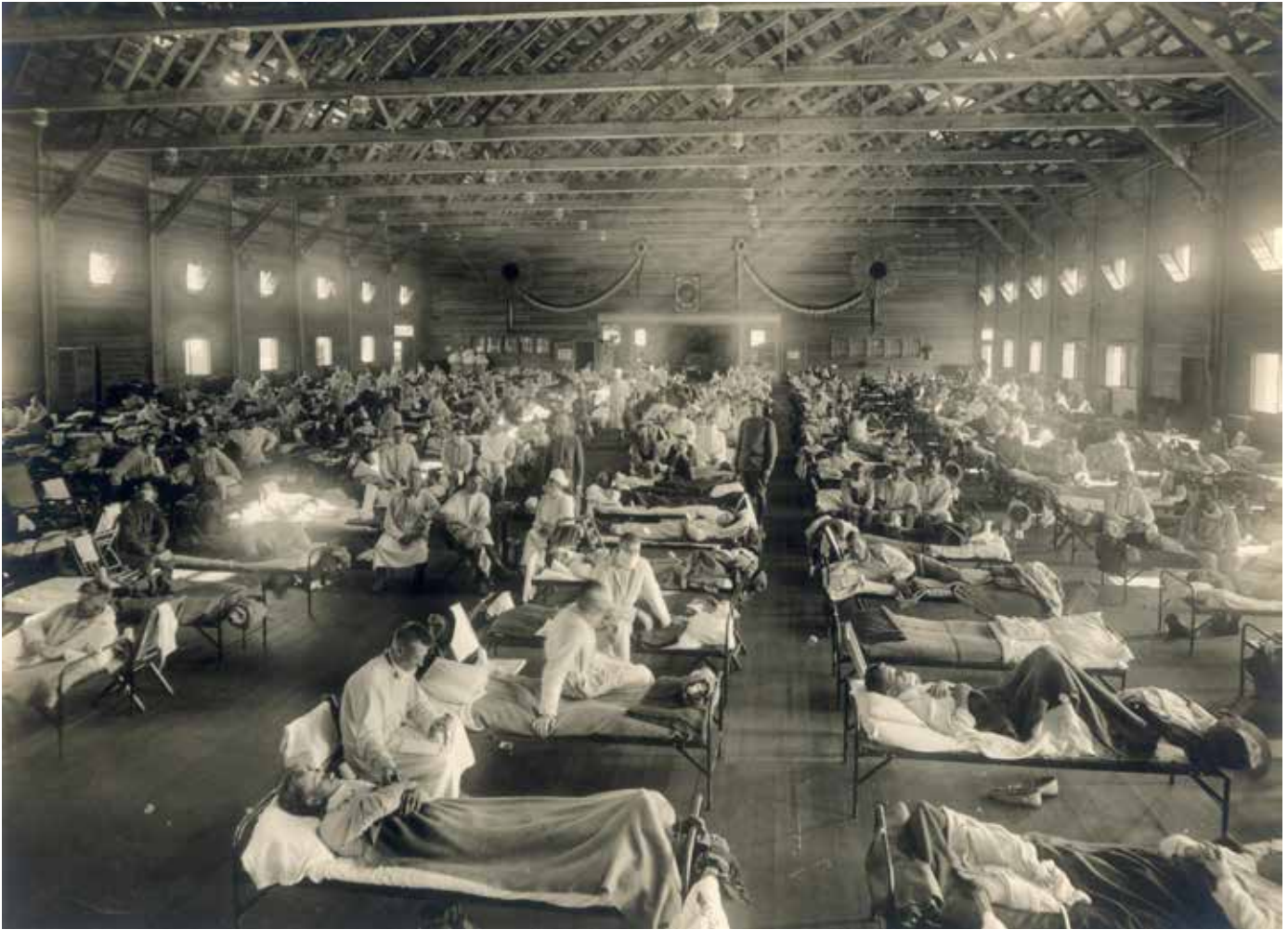
UNE GRIPPE « ESPAGNOLE » ?

Si aujourd'hui la Covid fait l'objet d'un déferlement d'informations plus ou moins contradictoires, tant dans les journaux, les chaînes d'information continue que sur les réseaux sociaux, en 1918, pendant une guerre longue et meurtrière, la presse est sous le coup de la censure. Par contre, dès le printemps, en Espagne qui s'est tenue à l'écart de la 1^e guerre mondiale, les journaux non soumis à la censure évoquent l'épidémie qui sévit de façon déjà endémique dans le pays, l'administration espagnole est à l'arrêt et le roi Alphonse XIII est touché. On aurait pu aussi parler de grippe américaine née dans le Middle-West et propagée par le corps expéditionnaire en Europe. Il semble cependant qu'il s'agisse d'un virus chinois importé en partie par la main-d'œuvre asiatique et plus vraisemblablement par les oiseaux sauvages, dans le cadre d'une grippe aviaire.

Toujours est-il que la grippe la plus meurtrière de tous les temps va frapper en 3 vagues, le printemps 18, l'automne 18 qui sera une hécatombe et une réplique dans les premiers mois de 1919.

LA PREMIÈRE VAGUE

Au printemps 18, la grippe frappe dans les tranchées, d'abord à Villers-sur-Condé dans l'Oise et à la mi-mai une grande partie de l'Armée est touchée et de là, elle se répand dans la France entière. La promiscuité, la malnutrition, le manque d'hygiène ont épuisé la population civile et militaire. L'Armée a renvoyé ses malades dans leur foyer avec des voyages souvent de plusieurs jours dans des trains bondés, contribuant à répandre la maladie. La France est alors un grand désert médical, 80 % des médecins au titre de la réserve sont affectés aux armées de même que 200 000 infirmières et infirmiers. Tranquillement, le mal va pouvoir se poursuivre dans une indifférence générale d'autant que si elle frappe beaucoup,



L'hôpital du Camp Funston au Kansas - 1918. (Crédit : Domaine Public - USA)

elle est encore d'une relative bénignité. On parle volontiers de « grippette ». Ceci dit, on peut le comprendre, les esprits sont ailleurs et fin mai-début juin 18, les Allemands parviennent jusqu'à la Mame, prennent Château-Thierry et se retrouvent... à 70 km de Paris !

LA DEUXIÈME VAGUE

C'est à partir de juillet que commencent à apparaître les formes graves de grippe espagnole. C'est aussi en juillet que les troupes françaises, britanniques et américaines stoppent l'avancée des troupes allemandes et vont reprendre l'offensive dès le 8 août jusqu'à l'armistice du 11 novembre qui met fin à une effroyable « boucherie » de 4 ans.

Mais c'est pendant le mois d'octobre particulièrement que notre « grande tueuse » va prendre le relais du fer et du feu ou plutôt l'accompagner. Elle s'attaque aux civils comme aux militaires et surtout – fait majeur – elle va toucher une population jeune et en bonne santé, dès l'âge de 15 ans. Les jeunes enfants comme les vieillards sont plutôt épargnés. En quelques jours à peine, le malade passe de vie

à trépas, emporté par des complications de broncho-pneumonie aiguë, de pneumopathie grave, avec insuffisance cardiaque terminale.

À titre d'exemples :

- Un médecin qui pratique près de Paris explique : pendant le mois d'octobre 18, comme médecin de campagne, j'ai perdu en 5 semaines plus de jeunes mères que je n'en ai vu mourir en 10 ans, et comme médecin à l'hôpital j'ai vu mourir 5 de mes infirmières sur les 19 qui étaient malades...
- Un rapport de gendarmerie signale que le 9 octobre, le canonier Baudin arrive chez ses parents dans les Deux-Sèvres, porteur d'une permission et s'alite avec la grippe. Le 13, il succombe en même temps que sa mère. Son père décède le 14 et sa grand-mère le 15 !
- Le Dr Murat, exempté des obligations militaires, est sur la brèche de jour comme de nuit à Belvès en Dordogne, où sévit la grippe. Trop de malades, il faut choisir. Ce patient est assis dans le lit, calé par l'édredon, faisant des efforts pour respirer, toux rauque, sèche, pénible. La grippe s'est compliquée de pleurésie. Un fer à repasser chauffe

dans les braises du cantou. Murat examine son patient. Le visage des bien portants est sinistre, on sent la mort. Après examen et nettoyage du thorax à l'eau-de-vie, le canif bien aiguisé et stérilisé contre une braise bien rouge, Murat l'enfonce entre deux côtes. Du liquide purulent jaillit sur un linge. Même opération pour l'autre poumon. Le Dr Murat ne reviendra pas voir son malade, il n'a pas le temps, les autres l'attendent. « *J'ai fait mon boulot, ils s'en sortent ou ils crèvent, c'est comme ça avec cette saloperie de grippe !* »

- En novembre 1918, le paquebot Navua accoste à Papeete (Tahiti) avec des grippés à bord. Le débarquement est autorisé. Des fêtes sont organisées en l'honneur de la victoire, après l'armistice du 11 : les suites sont épouvantables. En 12 h, la moitié de la population est touchée, les 3 médecins de l'île meurent et on va dénombrer 1 000 décès sur 5 000 habitants.

LA TROISIÈME VAGUE

Le 13 novembre, 2 jours après l'armistice, la Presse titre : « *la grippe est en déroute, les boches aussi* ». Malheureusement si effectivement les alliés

viennent de gagner la guerre, la grippe, elle, poursuit son chemin et sera encore virulente pendant les premiers mois de 1919.

Le bilan

- En quelque 8 mois, la grippe espagnole fera près de 50 millions de victimes dans le monde. Entre parenthèses, la 1^e guerre mondiale aura fait en 4 ans 10 millions de victimes.

- En France on estime aujourd'hui le bilan proche de 250 000 morts.

- L'Inde avec 18 millions de morts et la Chine entre 4 et 9 millions paraissent les plus touchés.

Et à Beynat ?

Pour étudier le bilan, nous avons pris en compte les décès des années 1918 et 1919 (en ne tenant pas compte des poilus « morts pour la France » ni des enfants mort-nés), nous les avons comparés avec les décès des 6 mois de 18 et 19 les plus touchés par la grippe. Pour une meilleure approche de l'épidémie, nous avons fait de même avec les 7 communes de l'ancien canton de Beynat (Albignac, Aubazine, Beynat, Lanteuil, Palazinges, Le Pescher et Sérilhac). De plus, nous avons vérifié le pourcentage de décès dans la catégorie des 15-65 ans.

(Voir tableau ci-contre)

Il apparaît clairement que sur les 6 mois d'épidémie, les décès à Beynat comme sur l'ancien canton représentent près de la moitié des décès de l'ensemble des 24 mois de 1918-1919 et que près de la moitié des décès concernent des personnes entre 15 et 65 ans. À titre de comparaison, les décès à Beynat sur ces 6 mois de 1918-1919 (36 décès) représentent plus du double de ceux enregistrés dans les mêmes 6 mois de 1917-1918 (17 décès) et de 1919-1920 (17 décès).

■ MENSONGES ET COMPLICITÉ EN 1918

Comme aujourd'hui dans la crise de la Covid-19, réactions irrationnelles, fausses nouvelles (« fake news » en bon français !) et complotisme fleurissent en 1918. Mais contrairement à 2020, ils ne sont pas relayés par les réseaux sociaux et les chaînes d'information continue ! Comme nous le dit le philosophe : « *Le complotisme est un mal endémique en temps de pandémie* » et l'historien : « *nommer les coupables, c'est ramener l'inexplicable à un processus compréhensible* ».

	BEYNAT		ANCIEN CANTON	
	Nombre	%	Nombre	%
Décès sur les 24 mois de 1918-19	84	-	239	-
Décès sur 6 mois (oct./nov./déc. 18 et janv./fev./mars 19)	36	43%	102	43%
Décès entre 15 et 65 ans sur les 6 mois	16	45%	48	47%

- Le 16 juillet 1918, le journal « Le Matin » explique : « *En France, elle est bénigne, nos troupes y résistent merveilleusement bien... Mais de l'autre côté, les boches sont très touchés* » et il y voit le signe précurseur de la défaillance de nos adversaires.

- En septembre 18, les bruits courent que « *d'après les médecins militaires, l'épidémie de grippe dite espagnole aurait pour origine la consommation de conserves alimentaires de provenance espagnole dans lesquelles auraient été introduits des bacilles. Or bien des fabriques de conserves sont entre les mains de sociétés allemandes* ». Le bruit court aussi que les oranges seraient injectées de la même façon. Certains rajoutent que chimistes et drogues seraient acheminés en Espagne à bord de... sous-marins allemands !

- À Toulouse, les autorités ont bien du mal à contredire les rumeurs selon lesquelles les médecins mentent, et qu'on est en présence non de grippe mais de choléra, peste, variole ou dengue...

■ LES CONSEILS SANITAIRES, MASQUES, DÉSINFECTION ET DISTANCIATION

À l'automne 18, les salles d'hôpitaux sont pleines et on conseille aux malades de rester chez eux. Il est déconseillé de visiter les malades, en l'absence d'urgence. Les préfets et les bureaux d'hygiène informent sur les précautions à prendre concernant la désinfection des maisons, du lavage et désinfection du linge, dentifrice et désinfection de la gorge après contact. Certaines municipalités ferment cinémas, théâtres et écoles, comme pendant la 2^e quinzaine d'octobre 18 en Corrèze.

« *Après le masque à gaz, c'est le masque de gaze* » qui est défendu avec vigueur par l'Académie de médecine et l'Institut Pasteur. Selon les médecins, la compresse de gaze doit être pliée de 6 à 8 fois et dûment imbibée d'antiseptiques. Contrairement aux Américains

et tout particulièrement en Californie où le contrevenant risque de la prison, le masque aura bien du mal à être accepté par les Français. Le ministre parle seulement de précautions utiles pour les soignants et les grippés quand ils se lèvent et le journal « le Gaulois » pense que « *les Parisiennes pourraient prendre le masque en grippe* » !

■ LES TRAITEMENTS MIRACLES OU NON PROPOSÉS DANS LA GRIPPE ESPAGNOLE

La médecine officielle est désarmée, les pharmacies sont prises d'assaut et on va vite manquer de tout. La Quinine (déjà !), tirée de l'écorce de quinquina et précurseur de l'hydroxychloroquine est recommandée et va vite manquer en pharmacie, de même que l'antipyrine, l'aspirine qui n'existe que depuis quelques années, les pommades à bases de formol, l'huile de ricin, la Mycolysine à base de levure de bière du Dr Doyen, grand chirurgien de l'époque.

Vous pouvez prendre aussi du Grippecure, qui à la dose de 2 comprimés aux 3 repas « *coupe rapidement la fièvre et provoque dès le premier jour l'évacuation des humeurs peccantes* ». (Tiens, Molière n'est pas loin !),

Sans compter le révulsif Boudin, à base de graines de moutarde à appliquer au pinceau comme montré sur l'image ci-dessous.



« *Comment rendre attractif le révulsif Boudin* »

Le jus d'oignon a aussi ses adeptes.

Venons-en maintenant à un médicament recommandé par les médecins, vendu sur ordonnance par les pharmaciens : le RHUM ! Il sera même distribué par le ministère du ravitaillement qui le 22 octobre 18 va pouvoir en fournir 500 hectolitres à la ville de Paris pour l'aider à lutter contre la grippe. Son prix va atteindre des sommets vertigineux et les spéculateurs vont être l'objet de poursuites judiciaires.



Dessin humoristique d'époque :
"Le rhum, vendu sur ordonnance à titre de remède".

L'humour face aux épidémies est important, il n'échappe pas à la période de 1918 et de nombreux dessins humoristiques fleurissent dans la Presse.

« Inconscience ? Mauvais goût ? Peut-être, mais plus sûrement tentatives de résistance et résilience face à l'indicible ». Les humoristes revendiquent les vertus thérapeutiques de la blague.

Plus sérieusement, et en l'absence des antibiotiques qui n'existent pas encore, les patients graves sont traités par des traitements plus lourds : la saignée a ses partisans, les injections sous-cutanées d'essence de térébenthine permettent de pratiquer des abcès de fixation, les injections intramusculaires ou intraveineuses d'or ou d'argent colloïdal. De grands professeurs de médecine, à la fois audacieux et téméraires, pratiquent sur eux-mêmes des expériences étonnantes : l'un, le Dr Folley qui pense que cette grippe est proche de la peste s'inocule le microbe de la grippe avant de s'injecter un sérum anti-pestueux, l'autre, le Pr Dujarric de la Rivière se fait injecter un mélange de sang prélevé sur 4 patients grippés. Il tombe malade, en réchappe. Il avale alors des crachats de grippés, sans conséquence !... Il est immunisé !

EN CONCLUSION

En quelque 6 mois, la grippe espagnole fait 50 millions de victimes à travers le monde et plutôt des jeunes, simultanément avec l'un des plus meurtriers conflits de tous les

temps. De grandes figures françaises en furent les victimes, comme le grand poète Guillaume Apollinaire et Edmond Rostand, le célèbre auteur de *Cyrano de Bergerac*.

Les virus n'étaient pas connus en 1918 et ne le seront qu'en 1931. Il faudra attendre de très nombreuses années, des études sur des poumons de soldats victimes de la grippe espagnole conservés dans du formol ainsi que des études sur une Inuit elle aussi décédée de la grippe et dont le corps a été sorti du permafrost de l'Alaska, c'est-à-dire du sol gelé en permanence.

Le résultat final ne sera publié qu'en 2007 et permettra de connaître enfin le génome du virus de la grippe espagnole A(H1N1), H1N1 qui fera trembler le monde en 2009, sans la gravité redoutée. La grippe espagnole avait été précédée d'une « grippe russe » près de 30 ans auparavant (1889-1890) avec 100 000 morts en France et sera suivie 30 et 40 ans plus tard par les gripes « asiatiques » et de « Hong-Kong » cette dernière faisant en France près de 30 000 morts dans une indifférence quasi générale.

Une guerre de 4 ans qui a fait en France 1,5 millions de morts et 10 millions dans le monde, une épidémie de grippe qui a fait en 6 mois 250 000 morts en France et 50 millions dans le monde.

Comment nos grands et arrière-grands-parents ont-ils pu se sortir moralement et économiquement de cette époque d'apocalypse ?

C'ÉTAIT IL Y A 100 ANS... C'EST-À-DIRE HIER !

Sources :

- Archives du Monde janvier 1989 : Il y a 70 ans la grippe espagnole
- La grippe espagnole : Cinquante millions de victimes (Herodote.net)
- La France face à la grippe espagnole en 1918-1919 Retronews (BNF)
- Les nombreux mensonges autour de la grippe espagnole. Retronews (BNF)
- Comme en 1918 ! La grippe « espagnole » et nous. Patrick Zylbermann - rev. Médecine/sciences
- Contre la « grippe espagnole », le monde se couvrait de masques préventifs. Retronews (BNF)
- Covid-19 et grippe espagnole : quand la presse du XX^e siècle rappelle celle de 2020. 13 mai 2020
- De la grippe espagnole au Covid-19, ces remèdes qui promettent des miracles. Par Nejma Omari (le blog Gallica)
- France Inter / 1918-1920 - Quand un médecin prétendait avoir trouvé un remède contre la grippe espagnole
- L'épidémie de Covid-19 et la popularité des théories complotistes en France. Le Monde 17/11/20
- La grippe espagnole (1918-1919) dans les journaux français, Françoise Bouron, dans « Mondiales et conflits contemporains » 2009/1 (n° 233). CAIRN info
- L'épidémie de grippe dite « espagnole » et sa perception par l'armée française (1918-1919) Olivier Lahaie/ revue historique des Armées
- L'humour face aux épidémies - Rire au moment où se conjuguent la Grande Guerre et la grippe dite espagnole (1918) II et III (BNF)



Militaires de l'American Expeditionary Force victimes de la grippe de 1918 à l'U.S. Army Camp Hospital n° 45 à Aix-les-Bains (Crédit : Domaine public - USA).

Une belle saison estivale 2020

Pendant l'été 2020, dans un contexte de post-confinement, les associations et la municipalité ont proposé de nombreuses animations dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Ce fut le cas des soirées festives des marchés des producteurs de pays qui ont égayé la cité beynatoise du 14 juillet au 25 août. Le marché hebdomadaire du dimanche a lui aussi contribué au dynamisme du bourg et de la saison estivale avec une fréquentation en nette hausse et la mise en place sur les trois derniers marchés d'une animation musicale à chaque fois très appréciée. D'un point de vue culturel,

ces deux mois ont permis aux Amis de Beynat d'organiser leur dîner/concert avec les Blouses Whites ainsi que leurs habituelles soirées conférences. Marie-France Houdart et Olivier Ruyssen ont ainsi rassemblé un public nombreux sur des sujets aussi passionnants et variés que la sorcellerie en Limousin ou l'affaire François Vidocq. On n'oubliera pas non plus la traditionnelle Promenade Gourmande, elle aussi organisée par Les Amis de Beynat, ainsi que les repas et concerts proposés tout au long de l'été par le snack-bar de la plage, la Castanha, contribuant ainsi à l'animation du centre touristique de Miel dont la plage n'a pas désempilé. C'est égale-



Une promenade gourmande réussie malgré le contexte

ment à Miel qu'a été tiré un très beau feu d'artifice le dimanche 2 août, pour le plaisir des Beynatois et des vacanciers. Enfin, le premier festival Les Champitrieres a marqué les esprits par sa qualité et son originalité.

Pari réussi pour Les Champitrieres



Le murmure des pierres

La 1^{ère} édition du festival « Les Champitrieres » organisée par l'association beynatoise du même nom s'est tenue le vendredi 24 juillet à Monceaux-sur-Dordogne, le samedi 25 juillet à Beynat et le dimanche 26 juillet à Queyssac-Vignes.

L'objectif était de proposer aux habitants et aux visiteurs du territoire du Sud Corrèze un rendez-vous culturel itinérant et gratuit afin de rendre le spectacle vivant accessible au plus grand nombre.

Cette année, afin de respecter les mesures sanitaires en application, l'accès aux représentations se faisait sur réservation et était exceptionnellement limité à 40 personnes. Les représentations ont eu lieu dans des jardins, des prés ombragés et en forêt.

Les artistes et les compagnies accueillies à Beynat ont tous fait l'unanimité. Du conte avec Isabelle Delavet sur le site de la pisciculture du Moulin de Sabeau, du théâtre et de la jonglerie avec Les balles populaires de la compagnie « Encore qui ? Gorky » dans un jardin du bourg, du chant et du bur-

lesque avec David Sire dans ce même jardin, et de la danse avec « Le murmure des pierres » par la compagnie « Le gazouillis des Éléphants » sur le sentier de la châtaigne. À noter, la présence place du marché de la troupe « Les Baraquins » constituée autour du sculpteur sérilhacois Christian Cébé qui a présenté une partie de la scénographie du manège « Immotus Verto » avec orgue de Barbarie, chants et jeux de ballons sculptés.

Avec 750 visiteurs cumulés sur les 3 communes, une météo parfaite et une organisation particulièrement rodée grâce à une trentaine de bénévoles investis et motivés, les organisateurs sont plus que satisfaits de la réussite de cette première édition.

La municipalité félicite et remercie chaleureusement l'association « Les Champitrieres » et sa cheville ouvrière Juliette Gutin, pour l'organisation sans faille de cette belle journée. Elle adresse également ses remerciements aux particuliers qui ont accueilli des artistes ou ont ouvert leurs jardins aux représentations. Merci aussi aux collégiens et à leur professeur de français Ludvine Heulot, impliqués en amont dans la conception d'une exposition sur le développement durable ainsi que les enfants du centre de loisirs qui ont œuvré à la décoration du festival.

Au-delà de la qualité de la programmation, les Champitrieres ont permis aux villageois de découvrir ou de redécouvrir leur environnement naturel par le prisme inédit du spectacle. Rendez-vous en juillet pour la deuxième édition !

Foires bovines : une année exceptionnelle

Quatre foires bovines ont eu lieu cette année : trois foires aux veaux de lait (3 février, 15 juin et 28 septembre) et une foire aux bovins gras le 29 octobre, confirmant ainsi l'attachement de la municipalité à ces manifestations.

Ce sont en moyenne entre 30 et 40 animaux, une vingtaine d'éleveurs ainsi que les principaux acheteurs du département qui participent à ces temps forts de la vie agricole locale.

La foire de février était la première à être organisée en hiver. Celle de septembre marquera les esprits : avec 58 veaux, 37 éleveurs, de nombreux acheteurs et surtout la présence exceptionnelle d'une dizaine de bouchers venus de Paris et d'Île de France. Elle restera dans les annales. Animées par le maire Jean-Michel Monteil lui-même, les enchères se sont avérées fructueuses, les cours étant inscrits dans une belle fourchette située entre 51 et 70 francs le kilo. Les Franciliens qui en ont profité pour rencontrer les professionnels du secteur n'ont pas caché leur satisfaction, convaincus de la qualité du veau de lait corrézien.

Foire du 28 septembre 2020



Le forum des associations au rendez-vous de la rentrée

Malgré les conditions sanitaires et la mise en place d'un protocole strict, les visiteurs se sont rendus au gymnase le samedi 12 septembre à l'occasion du forum des associations.

Sur place, un peu plus d'une vingtaine d'associations de la commune ou des villages voisins (Mémoire, Lanteuil) étaient présentes pour faire la promotion de leurs activités. Sport, culture, loisirs... Il y en avait pour tous les goûts avec une première participation pour la société locale de pêche, les Champitrieres et AF Humanitaire Raid. Alors

que certains visiteurs en ont profité pour renouveler leurs adhésions ou leurs licences, d'autres, tels que les nouveaux arrivants, sont venus glaner des informations. Cette 16^e édition fut également l'occasion pour le public de découvrir l'intérieur de la nouvelle salle multi-activités construite dans le prolongement du gymnase. Au final, malgré le contexte, cette demi-journée « portes ouvertes » sur la vie associative a rempli son rôle, celui d'être un événement fédérateur et vecteur d'échanges entre les différents acteurs de la vie locale.



La vie de nos clubs sportifs



CRÉATION D'UNE ÉQUIPE FÉMININE DE RUGBY

Au 31 mars 2020, il y avait en France 23 470 pratiquantes de rugby, soit 12 370 de plus qu'en juin 2013. Cette progression exceptionnelle est la preuve de l'engouement qui existe depuis plusieurs années pour le rugby féminin. Fort de ce contexte et pour répondre à une demande existant localement, une équipe féminine senior de rugby à 10 joliment baptisée « Les abeilles de Miel » a vu le jour pendant l'été. Association à part entière, présidée par Valentine Auger mais fortement liée au Rugby-club de Miel avec qui elle partage les installations sportives ainsi que le coach Laurent Pahu, cette équipe a débuté la compétition au mois d'octobre. Débutantes ou expertes, toutes les rugbywomen sont motivées pour cette première saison. Si vous souhaitez rejoindre ces reines et ouvrières du rugby et effectuer avec elles la danse de la victoire, contactez Laurent au 06 66 66 18 23 ou Valentine au 06 40 70 88 02. Par ailleurs, le Rugby-Club de Miel a changé de présidence puisque Valentin Basler a succédé à Hélène Gaumy.

UNE AMICALE DES ANCIENS JOUEURS POUR L'AS BEYNAT



À la rentrée de septembre, le club de football de l'AS Beynat a créé une amicale des anciens joueurs baptisée « Les renards des surfaces ».

Celle-ci a pour objectif de réunir des anciens joueurs, entraîneurs et dirigeants, afin de partager des moments conviviaux et sportifs. Les entraînements ont débuté le 16 octobre. Plus de renseignements : 06 89 03 62 03 ou 06 19 59 67 59

DU KARATÉ À BEYNAT

Avec la création de la salle multi-activités, le club de karaté de la commune du Pescher (Shotokan Karaté Le Pescher) peut désormais dispenser des cours à Beynat. Ce rapprochement s'est également traduit par un changement de nom puisque ce club devient dorénavant le « karaté Beynat-Le Pescher ». Les cours à Beynat ont lieu le mardi de 19h à 20h30 et le jeudi de 18h à 18h45 pour le baby karaté et de 19h à 21h pour le cours général, avec Dominique Nguyen comme professeur.

Le jardin partagé continue de se développer

Malgré le contexte sanitaire, l'année 2020 a été satisfaisante pour le collectif des jardiniers des possibles. En février, un chèque de 5 000 € remis par le Crédit Agricole a permis de financer la pergola artistique, réalisée au printemps par le sculpteur Christian Cébé, à partir d'éléments recyclés et avec l'aide de l'ensemble des jardiniers. C'est une vraie réussite : un théâtre de verdure qui contribue un peu plus à l'attractivité des lieux régulièrement visités pendant la saison estivale. Le jardin est devenu un site touristique à part entière. Sa fréquentation pendant la foire à la châtaigne est venue conforter cette tendance. D'autre part, le collectif a développé son volet animations en proposant aux scolaires, aux enfants du centre de loisirs et au public des ateliers sur des thèmes variés : land-art, réalisation d'hôtels à insectes, bouturage ou compostage. En fin d'année, le collectif a mis en place un composteur de quartier en autogestion. Il a fait l'achat d'un broyeur. Notons que la reconduction du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze a permis le maintien de l'animatrice Hélène Monéger dont les conseils sont précieux.

Horaires d'hiver du jardin : mercredi après-midi de 14h à 17h, vendredi matin de 10h30 à 11h30 pour le dispositif ULIS du collège et vendredi après-midi pour tout le monde ainsi que pour les ULIS, une semaine sur deux.



Jean-Louis Verdier : L'hommage à un poilu oublié

À l'occasion du 102^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, en présence du sous-préfet Philippe Leycuras, Michel Marcus a rendu hommage à Jean-Louis Verdier, poilu dont le nom, pour des raisons encore inexpliquées, ne figurait pas sur le Monument aux Morts de la commune. Voici son discours :

"Aujourd'hui, 11 novembre 2020, nous vivons ici même, devant le monument aux morts de Beynat, un moment d'une grande intensité.



De gauche à droite : Pascal Coste, président du conseil départemental, Philippe Leycuras, sous-préfet, les jeunes conseillers municipaux et Jean-Michel Monteil, maire.

En effet, depuis que ce monument a été érigé en 1923 en l'honneur et en hommage à tous nos jeunes soldats de la Grande Guerre « morts pour la France », depuis donc 97 ans que les maires successifs de Beynat égrenent, année après année, en ce jour solennel de commémoration de l'Armistice de 1918, chaque nom des poilus du monument, c'est la première fois aujourd'hui que ton nom, Jean-Louis Verdier, apparaît dans la longue et lugubre litanie des 87, aujourd'hui 88 jeunes de Beynat qui ont connu l'enfer d'une guerre sans pareille, et qu'à ton nom, désormais inscrit sur notre monument, les enfants des écoles, membres du nouveau conseil municipal des jeunes, les officiels, les élus de Beynat ont pu ajouter « Mort pour la France » !

Depuis 97 ans, cher Jean-Louis, nous t'avions oublié, purement et simplement ! Toi qui as connu les « orages d'acier », les affres des tranchées, « le bruit et la fureur »,

toi qui a fait toute la guerre de 1914 à 1918, 4 ans d'horreur absolue, toi qui es mort pour que la France vive, nous t'avions oublié, purement et simplement. Tu ne figures ni sur le monument de Beynat ni sur aucun autre monument, comme il peut arriver parfois. Cher Jean-Louis, permet à un septuagénaire de t'appeler cher Jean-Louis et de te tutoyer, toi le gamin de 21 ans qui partis à la guerre dès sa déclaration au mois d'août 14. Mon cher Jean-Louis, nous avons tous aujourd'hui rendu hommage à ton nom et nous le ferons désormais chaque 11 novembre car nous ne pouvons oublier ceux qui sont morts pour nous, c'est notre devoir et notre honneur.

Jean-Louis, c'est le 11 janvier 1892 que tu es venu au monde, dans le village perché du Parjadis, sur la commune de Beynat, au Mas précisément. Ton père Joseph, originaire de Lanteuil avait 33 ans et ta mère, Jeanne Coste seulement 19.

Tu l'appelais probablement Victorine, son deuxième et usuel prénom, un prénom prédestiné ! Joseph et Victorine se sont mariés à Beynat deux ans avant ta naissance et sont cultivateurs sur la propriété maternelle du Parjadis. Tu as 8 ans lorsque ta sœur Marie naît en 1900, ta sœur qui est la grand-mère de Françoise Delcher, ici présente et qui est ta petite-nièce.

Tu es un beau garçon, aux yeux bleus et aux cheveux blond clair.

Tu vas grandir au Parjadis au milieu des tiens, tu aides à la ferme et tu vas devenir « cultivateur » comme on dit à l'époque et te destines à reprendre la propriété familiale. En 1913, tu passes ton Conseil de révision à Beynat et comme tous les jeunes de ton âge tu vas partir accomplir ton service militaire qui depuis une loi toute récente a été porté à 3 ans. Tu rejoins donc en octobre 1913 le 100^e RI de Tulle où tu vas apprendre le métier de soldat. C'est donc au 100^e RI de Tulle que tu es averti en août 14 de la



déclaration de guerre. Tu vas partir (probablement) la fleur au fusil, imaginant comme beaucoup que tu seras rentré pour les vendanges, même si au Paradis il n'y a plus de vignes depuis le phylloxéra de la fin du siècle précédent. Malheureusement, cette guerre ne se terminera pas aux vendanges, elle sera terrible, des morts par millions et pour toi, une blessure à la tête par balle en 1915 et la mort en septembre 1918, tu connaîtras tout ça, mon pauvre Jean-Louis ! Tu entres en guerre au 100^e RI, puis tu vas passer au 126^e RI de Brive puis au 84^e puis au 45^e, puis tu reviens au 126^e pour terminer au 307^e RI, là où tu vas tomber quelques semaines avant l'armistice.

Avec le 100^e RI tu quittes Tulle le 8 août 14 et dès le 21 août, tu vas connaître le baptême du feu dans la bataille des frontières, en Belgique, qui va être la bataille la plus meurtrière de toute l'Histoire de France. Enfoncée par les Allemands, ton régiment va reculer jusque près de Paris mais tu vas rentrer dans l'Histoire avec la célèbre et décisive bataille de la Marne du 7 au 10 septembre 14 qui va arrêter la progression allemande et sauver Paris. Le 29 novembre 1914, tu passes au 126^e RI de Brive et là tu vas connaître la guerre de tranchées et les batailles de l'Artois. Le 22 février 1915, tu es blessé d'une balle dans la tête. Tu t'en remettras puisque quelques mois plus tard, en novembre 1915, on te retrouve au 84^e RI puis très vite au 45^e RI tous deux engagés dans la campagne d'Orient ! Tu vas donc quitter la France et te retrouver à Salonique en Grèce, Macédoine, Bulgarie où les alliés prêtent main-forte à la Serbie envahie par la Bulgarie. Tu vas rester en Orient pendant 2 ans, ce qui t'aura au moins permis de ne pas connaître Verdun ! Le 13 janvier 1918, tu rejoins à nouveau le 126^e RI qui se trouve, lui, en Italie. Les Italiens sont alors en grande difficulté, ont perdu de grandes batailles et sont envahis par un « pessimisme » ambiant très marqué. 3 mois plus tard, en avril 1918, tu reviens en France pour rejoindre le 307^e RI. Tu vas prendre part aux combats de la 2^e bataille de la Marne que tu remportes

avec l'armée française, et qui va sauver Paris et la France. Tu vas renouer avec les guerres de mouvement et tenter de rejeter les Allemands hors de France avec les armées françaises, anglaises et américaines.

Lors de ces combats, ceux entre les rivières de la Vesle et de l'Aisne en août et septembre 1918, tu vas trouver la mort sur le champ de bataille le 14 septembre 1918 à Baslieux-les-Fismes, dans la Marne, tout proche du département de l'Aisne. Tu n'auras pas connu l'armistice du 11 novembre survenu juste 7 semaines après ta mort et qui signifiait la victoire de la France et de ses alliés. Tu as reçu pour ces 4 années d'une guerre terrible, au bout de la souffrance, au bout du courage, au bout du sacrifice, la médaille militaire et la croix de guerre. Peut-être ai-je été un peu long et je m'en excuse mais réparer 97 ans de silence et d'oubli valait bien cet hommage. La crise sanitaire de la Covid n'aura pas permis à la population beynatoise de s'associer à cette cérémonie, c'est bien dommage. Mais dans un an, le 11 novembre 2021, nous rendrons, je l'espère un hommage encore plus solennel. Pour que l'hommage soit encore plus appuyé, pour que tu nous pardonnes un siècle d'oubli et bien que ce geste soit peu habituel dans une telle cérémonie, je vous demande officiels, élus, enfant des écoles, porte-drapeaux, je demande à toutes et tous ici présents de t'applaudir toi mon cher Jean-Louis et l'ensemble de tes camarades, morts pour la France. Je terminerai avec un mot du général De Gaulle dont on fête cette année le 50^e anniversaire de sa mort : « Face aux grands périls, le salut n'est que dans la grandeur ». Sachons nous en souvenir !



Michel Marcus au micro.

Merci à la Municipalité de Beynat d'avoir réparé cet oubli, aux employés municipaux et au graveur d'avoir fait preuve d'une grande réactivité. Merci à la famille de Jean-Louis Verdier d'être présente à cette cérémonie en la personne de Mme Delcher, petite-nièce de notre poilu. Un grand merci au général Joël Marchand et aux « Amis de Beynat » qui ont permis de faire un important travail de mémoire pendant la période du centenaire 2014-2018. Merci à Claude Besse qui a photographié en urgence la plaque émaillée de Jean-Louis Verdier et à Frédéric Paret et ABNa-Print pour la belle réalisation de ce panneau en hommage à notre poilu. Et merci enfin à notre ami Claude Duneton qui, depuis notre halle qui porte son nom, garde un œil sur notre monument, et ses 88 poilus – les mêmes que ceux qu'il a rencontrés lors de l'écriture du « monument » sur les champs de bataille et dans les tranchées de Verdun ou d'ailleurs. Nous le lui avons demandé solennellement lors de l'inauguration de la halle en 2017. "

Actualités et projets à l'école « Les Lucioles »

Le mardi 1^{er} septembre 2020, ce sont 131 enfants qui ont effectué leur rentrée au sein du groupe scolaire « Les Lucioles ». 22 en petite et moyenne sections avec Sandrine Maillard, 22 en moyenne et grande sections avec Céline Augeat, 20 en grande section/CP avec Estelle Laval, 22 en CE1/CE2 avec Laetitia Marbot, 23 en CE2/CM1 avec Elsa Moine et 22 en CM1/CM2 avec le directeur Christophe Barbier et Philippine Boustie le lundi (jour de décharge de Mr Barbier). À noter aussi les présences ponctuelles de Dominique Bard-Lemaire en tant que titulaire remplaçante et de Laura Célié en tant que contractuelle remplaçante. Cet effectif est inférieur de 12 élèves par rapport à l'année dernière. Depuis la fin du confinement du printemps 2020, l'accueil des élèves se fait désormais directement dans les classes, le matin. Cette organisation permet un accueil serein et personnalisé de chaque enfant ainsi qu'une mise au travail rapide et efficace.

L'ensemble de l'équipe enseignante souhaitant valoriser une démarche d'apprentissage autour du développement durable, l'école de Beynat va poser sa candidature à la labellisation E3D, comme l'a fait le collège. Par conséquent, un bon nombre d'actions ont été élaborées et vont être mises en application. Les principaux objectifs sont d'éveiller les enfants aux enjeux environnementaux, former le futur citoyen aux choix qui mettent en jeu le développement durable dans son existence personnelle et dans la société dans laquelle il vit, et enfin tisser des réseaux de connaissances et de compétences entre les enseignements et des actions éducatives et culturelles avec les partenaires de l'école. Certains thèmes seront traités comme la gestion des déchets, la biodiversité...

La classe des CE2/CM1 agira sur une ATE (Aire Terrestre Éducative). Le but sera de choisir un site avec la municipalité et de le gérer ensuite d'un point de vue écologique. Il s'agira, sur le long terme, d'observer un milieu et de définir des actions, favorisant le développement durable de cette aire. Les enfants seront réellement acteurs de ce projet. D'autre part, depuis l'année scolaire 2019/2020, l'ensemble des élèves de l'école participent au projet « Arts, Citoyenneté et Développement Durable ». Une fresque murale est en cours de réalisation avec l'aide de la plasticienne Héléne Fraysse et le soutien technique des employés communaux. Afin d'assurer une liai-



Classe de neige à Chamonix



Philippine Boustie

son et une cohérence école/collège, un comité de pilotage devrait être mis en place. L'école pourra également faire appel à des associations locales telles que les « Jardiniers des possibles ». Lors des sorties, les enfants et parents sont déjà très investis dans la réalisation de pique-niques « zéro déchet ». Les CE1/CE2 devraient participer à une classe « Nature », à Pandrignes, au printemps, afin d'y étudier les milieux aquatiques. Les CM1/CM2 ont postulé pour partir en classe de mer, à La Martière, sur l'île d'Oléron.

Le SIRTOM devrait lui aussi intervenir concernant le tri des déchets. L'ensemble des élèves pourra assister, en mars, à un spectacle interactif de Planèt'Mômes sur le jardin ou les déchets. Enfin en CM1/CM2, ont eu lieu les élections des éco-délégués de l'école. 2 CM1 et 2 CM2 (Elise Salvat, Bastien Santos, Calliste Lecavelier, Cléo Laforge) ont été élus. Leur rôle est de promouvoir le développement durable au sein de l'école.

En 2019/2020, certains projets ont pu se réaliser. Les CM1 /CM2 sont partis en classe de neige à Chamonix, avec une participation financière de 30 % de la municipalité et de 40 % du conseil départemental. Les élèves ont également pu participer à une sortie « Cinéma à l'école » et ont assisté au foyer rural à la projection du film « Donne-moi des ailes ». En USEP, des rencontres gym, lutte et cross ont eu lieu.

Pour 2020/2021, la randonnée pédestre prévue en octobre 2020 a été annulée à cause du mauvais temps. En raison de la situation sanitaire, la rencontre lutte de cycle 2 a été annulée ainsi que le cross départemental. Les sorties à la piscine de Tulle, prévues pour les CE1/CE2, n'ont pas pu avoir lieu non plus. Une sortie au théâtre de Tulle pour les CE2/CM1/CM2 a également été annulée.

Quelques actions ont été réalisées ou sont à venir.

Les élèves de l'élémentaire ont assisté à un concert JMF en octobre 2020 à Beynat. Le spectacle de Planèt'Mômes est toujours programmé pour le 23 mars 2021. Concernant les sorties USEP, les maternelles sont inscrites au « Printemps des maternelles ». Les « cycle 2 » devraient participer aux rencontres « Jeux traditionnels et athlétisme » ; les « cycle 3 » aux rencontres handball, orientation et athlétisme. Par ailleurs, toute l'école est inscrite à un cycle danses traditionnelles. Les maternelles, les classes de Mmes Laval et Marbot devraient se rendre au théâtre dans l'année.

UN MOT SUR LES PARENTS D'ÉLÈVES

En septembre, l'Association des Parents d'élèves de l'École Les Lucioles a tenu son Assemblée Générale annuelle. À cette occasion un nouveau bureau a été élu. Rose-Marie Auriat a succédé à Delphine Borrás en tant que présidente. L'APE est constituée de parents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie au bénéfice des écoles. Les actions menées permettent de récolter des fonds qui sont directement profitables aux enfants, car ils subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants (sorties pédagogiques, spectacles, classes transplantées...). L'association participe également en lien avec la mairie et les enseignants à l'organisation du goûter de Noël, du carnaval et de la fête de l'école. L'an dernier, les fonds récoltés ont notamment permis d'offrir des vélos pour l'école maternelle et des livres pour les classes du primaire. Si vous avez des idées, l'envie de rencontrer d'autres parents et de partager avec eux vos points de vue sur la vie de l'école contactez le 06 84 66 01 99, le 06 16 85 03 06 ou le 06 72 25 39 05.

Collège : Sous le signe du développement durable

Durant l'année scolaire 2019/2020, le collège Amédée Bisch a obtenu deux labels dans le cadre de l'éducation au développement durable : Il s'agit du label éco-collège et du label académique E3D de niveau 2 (Établissement en Démarche de Développement Durable) pour 3 ans.

Ces distinctions sont venues récompenser le travail effectué depuis deux ans par les personnels du collège (professeurs, administration, agents, AESH, les élèves et leurs parents) qui ont œuvré de concert pour faire rimer efficacité et durabilité. La mise en place d'un club « développement durable » au sein duquel les élèves réfléchissent sur différents sujets et fabriquent des objets grâce à des matériaux de récupération, l'élection d'éco-délégués, la réduction des déchets du restaurant scolaire via des affiches de prévention, un travail au jardin partagé de Beynat avec la classe ULIS, la récupération de bouchons, l'organisation de journées de nettoyage du Lac de Miel, une sensibilisation au réchauffement climatique... autant d'actions récompensées et qui en appellent d'autres en 2021.

On notera par ailleurs l'excellence des résultats obtenus en 2020 au Diplôme National du Brevet (DNB) et au Certificat de Formation Générale (CFG) avec un taux de réussite record de 93,10 % au DNB (contre 81,3 % en 2019 !) avec de nombreuses mentions Bien (52 %) et Très Bien (37 %). Quant au CFG, les trois élèves présentés sont admis.

Cette promotion de collégiens sortants a été chaleureusement félicitée le 3 octobre



La classe ULIS au jardin partagé

dernier lors de la remise officielle des diplômes.

En ce qui concerne l'année scolaire en cours, le collège accueille 195 élèves. Il s'agit là d'un effectif record pour l'établissement. Au premier trimestre, les dispositifs d'accompagnement et de soutien aux élèves ont été renforcés afin de compenser des fragilités qui auraient pu apparaître en raison du confinement du printemps 2020.

Dans le cadre du parcours orientation appelé "Parcours Avenir", deux classes de 4^e ont participé le vendredi 9 octobre à l'opération "Coulisses du bâtiment" avec la visite du chantier de construction du "Pôle de formation Santé" à Brive.

D'autre part, du 16 au 20 novembre, des élèves de 3^e ont effectué un stage d'obser-

vation en milieu professionnel dans le respect strict du protocole sanitaire. Certaines entreprises étant fermées, une nouvelle possibilité de stage sera proposée aux élèves qui n'ont pas pu y participer, et ce dès que les conditions seront favorables. La préparation à la poursuite des études en lycée a déjà commencé grâce aux séances menées par les professeurs principaux et la psychologue de l'éducation nationale conseillère en orientation qui intervient au collège auprès des élèves (en classe ou sur rendez-vous) et des parents.

Enfin, les sorties théâtre, cinéma, les activités de piscine et de l'association sportive ont été temporairement suspendues mais reprendront dès que ce sera de nouveau possible.

Accueil de Loisirs : "Vive l'aventure" !

L'Accueil de Loisirs « Vive l'aventure » de Beynat est géré depuis 2019 par l'association Sports Loisirs Nature (SLN) avec qui la communauté de communes Midi Corrèzien, compétente en matière d'enfance et jeunesse, a signé une convention de partenariat.

Le centre accueille les enfants âgés de 3 à 16 ans pendant les vacances scolaires et/ou les mercredis dans les locaux du centre bourg de Beynat (bas du foyer rural, rue des Chalibordes). L'arrivée le matin se fait entre 7h20 et 9h et le retour le soir de 17h à 18h40. Un temps de repos et de sieste est prévu entre 13h30 et 15h30 pour les petits de moins de 6 ans, tandis qu'un « temps calme » a été instauré de 13h30 à 14h pour les plus grands. Les repas sont confectionnés par les cuisines de l'EHPAD de Beynat. L'équipe encadrante, sous la responsabilité de Julien Vincent du pôle ALSH de l'association SLN, est composée de la directrice Laurine Doulangaud et des animatrices Irène Coelho, Coralie Rossard et Camille Mangot.

Les activités proposées sont nombreuses



et variées : Jeux, activités manuelles et sportives, cuisine, pâtisserie, jardinage, dessins, loisirs créatifs et décoration sur des thèmes définis et /ou de saison (Halloween, Harry Potter...) mais aussi des sorties (Vulcania, Jardin de Colette, Terra Aventura). Aux beaux jours, les enfants se rendent régulièrement à Miel au Domaine de la Fontaine, (via un bus ou minibus en fonction des effectifs), pour des journées baignade, jeux sportifs, randonnées...

Afin de respecter les prescriptions émises par les autorités sanitaires, un protocole strict a été mis en place lors de l'été 2020 et renforcé début novembre. Le nombre maximum d'enfants sur site ne peut excéder 36 (contre 60 en temps normal). Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil. En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou de symptômes évoquant la Covid-19, celui-ci ne pourra pas être accueilli. Le port du masque est obligatoire pour le personnel, les parents ou toute personne prenant part à l'accueil ainsi que pour les enfants à partir de 6 ans (masques non fournis). Le protocole détaillé, le programme des animations et les informations aux parents sont consultables sur le blog de l'accueil de loisirs : <https://alshsln19.wixsite.com>. Au-delà des activités proposées, les organisateurs ont à cœur d'apporter aux enfants un espace sécurisé, accueillant et adapté à l'amusement et à la découverte, dans le respect des règles établies.

Renseignements :

Julien Vincent (05 55 22 01 82)

DOSSIER

Le Conseil Municipal des Enfants

Envisagée depuis plusieurs mois, la mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants à Beynat est aujourd'hui devenue une réalité.

Donner la possibilité aux jeunes Beynatois de s'investir dans la vie de leur commune est autant une démarche d'ouverture qu'une nécessité car cela leur permet de s'exprimer et de proposer des projets contribuant à améliorer la vie de la cité. Pour cela, le maire Jean-Michel Monteil a pu compter sur l'investissement de Danièle Besse, conseillère déléguée à la jeunesse et à la vie scolaire qui avait déjà mené par le passé ce type de projet. C'est donc avec une certaine expérience en la matière, qu'elle a mis en place pendant l'été les bases de ce nouvel organe délibérant à destination des plus jeunes. Après réflexion, le choix s'était initialement porté sur la création d'un conseil composé de douze élèves (deux en CM1, deux en CM2, quatre en 6^e et quatre en 5^e) en respectant la parité fille/garçons, et pour un mandat de deux ans.

Le mardi 15 et le vendredi 18 septembre, Danièle Besse, Jean Michel Monteil et l'animateur Yann Lomenech se sont rendus à l'école et au collège afin de présenter ce futur conseil et d'en expliquer le fonctionnement. Un dossier avec un guide explicatif a été remis aux 151 élèves concernés. Bien que tous pouvaient voter, seuls ceux résidant à Beynat étaient en droit de se porter candidats. À la date butoir du 30 septembre, ces derniers étaient au nombre de dix-sept (cinq CM1, six CM2, une 6^e et cinq 5^e). À noter que le fait qu'il n'y ait qu'une seule candidature en 6^e a contraint la municipalité à réduire de 12 à 9 le nombre de conseillers élus. Au regard des motivations exprimées sur les fiches de candidature, on pouvait notamment relever l'importance donnée aux thématiques environnementales et écologiques avec pour tous, la volonté inscrite en filigrane d'être des ambassadeurs de la jeunesse beynatoise.

Après une campagne de 15 jours, les élections se sont déroulées le vendredi 16 octobre à l'école et au collège. Jean-Michel Monteil, Danièle Besse, Aurélie Trébié et Yann Lomenech ont encadré ces élections organisées de manière similaire à celles des élections municipales adultes. Cartes d'électeurs, listes d'émargement, vote, dépouillement, comptage et recomptage... le tout



Intervention à l'école

avec le concours d'assesseurs choisis parmi les enfants eux-mêmes, ce scrutin inédit et passionnant et auquel ont participé 134 élèves a alors livré son verdict. Ont été élus en primaire : Héloïse Dewerdts Dujardin (CM1), Antoine Impinat-Valot (CM1), Joanne Auneau (CM2) et Léo Estruc (CM2). Ont été élus au collège : Masha Leblond (6^e), Lucas Dornas-Eymat (5^e), Matthias Santos (5^e), Mélody Petitpas (5^e) et Lucie Rico (5^e)

Le samedi 7 novembre au foyer rural Pierre Demarty, la cérémonie officielle d'installation du Conseil Municipal des Enfants a pu avoir lieu. À cette occasion, les neuf jeunes conseillers, en présence de leurs parents et d'élus du conseil municipal adulte, se sont vus remettre leurs écharpes tricolores ainsi qu'un petit livret expliquant le fonctionnement d'une commune. Motivés par leurs nouvelles fonctions, ces enfants de 9 à 12 ans ont été chaleureusement applaudis. Au-delà de la fierté de voir la jeunesse s'impliquer dans la vie municipale, le maire leur a rappelé à cette occasion les grandes lignes de leurs missions, leur travail de réflexion et de concertation à venir dans la mise en place des futurs projets, tout en insistant sur leur rôle de représentation qu'ils auront à tenir lors des cérémonies et temps forts de la commune (vœux, cérémonies au monument aux morts, manifestations, inaugurations).



Intervention au collège

Suite à cette installation officielle, les jeunes conseillers municipaux se sont déjà réunis deux fois, le 25 novembre et le 5 décembre. D'une manière générale, Ils travailleront toute l'année au sein de commissions qui se tiendront hors du temps scolaire et vacances, selon un calendrier établi. Ce sont des réunions de travail par thème, en petits groupes, pour étudier les projets choisis et écouter les différentes idées de chacun. Elles se déroulent à la fréquence d'une fois par mois, le mercredi après-midi de 16h à 17h30. Pour mener ce travail, le CME sera soutenu par un comité de pilotage composé de Jean-Michel Monteil, Danièle Besse, Aurélie Trébié et Yann Lomenech en coordinateur. Des séances dites "plénières" seront par ailleurs organisées 2 à 3 fois par an. Elles seront présidées par le maire. Tous les conseillers feront alors le bilan de leurs projets et partageront leurs perspectives. Ces séances qui interviennent donc après le travail des commissions devraient avoir lieu en février et juin 2021.

Pour résumer, l'objectif de ce CME est de faire réfléchir les jeunes conseillers sur des sujets qui leur tiennent à cœur dans des domaines aussi variés que le développement durable, l'environnement, le cadre de vie, la vie associative, le sport, la vie scolaire... C'est de cette réflexion que seront issues leurs propositions, sur lesquelles se penchera ensuite le conseil municipal adulte, attribuant selon leur faisabilité un budget aux différents projets avancés.



Élections au collège



Élections à l'école



Cérémonie d'installation du CME



Élections à l'école

La municipalité remercie la Principale du Collège Josette Debelle, la Conseillère Principale d'Éducation Laurence David, les professeurs Hervé Dupuy et Benoit Huguenin ainsi que le directeur de l'école Christophe Barbier et la professeure des écoles Elsa Moine pour leur investissement dans la mise en place de ce CME.



Première réunion du Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants à Beynat



Héloïse Dewerd-Dujardin
CM1, Le Bourg



Antoine Impinat-Valot
CM1, La Borderie



Joanne Auneau
CM2, Le Bourg



Léo Estruc, CM2
Moulin de Sabeau



Masha Leblond
6^e, Le Bourg



Mélody Petitpas
5^e, Miel



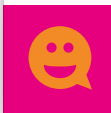
Lucas Domas Eymat
5^e, Le Bourg



Lucie Rico
5^e, Le Bourg



Matthias Santos
5^e, Puy de Noix





Midi Corrèzien
Communauté de communes

La communauté de communes « Midi Corrèzien »

Depuis le 1^{er} janvier 2017 notre commune fait partie de la communauté de communes « Midi Corrèzien » qui est née de la fusion des communautés de communes du Pays de Beynat, du Sud Corrèzien, des Villages du Midi Corrèzien avec extension à la commune d'Atillac. Elle regroupe 34 communes, soit 13 576 habitants.



Ces communes sont réunies pour poursuivre ensemble une politique de services de proximité à tous les habitants à travers les nombreuses compétences exercées telles que : enfance et jeunesse, instance de coordination pour l'autonomie, services de soins à domicile, voirie, électrification rurale, SPANC, environnement, aménagement numérique, tourisme...

Suite aux résultats des élections municipales de mars et juin 2020, un nouveau conseil communautaire (qui est l'organe délibérant) a été constitué. Celui-ci est présidé par Alain Simonet qui a été réélu à ce poste. Il est secondé par 7 vice-présidents dont le maire de Beynat Jean-Michel Monteil qui a en charge les réseaux et notamment la voirie et le numérique. Ce conseil est par ailleurs composé de 51 conseillers titulaires représentant chaque commune. Ces élus communautaires siègent également au sein de 9 commissions qui se réunissent et travaillent sur les dossiers qui seront ensuite proposés et actés en assemblée.

Les commissions sont les suivantes : Ressources humaines ; Communication ; Finances et fiscalité ; Développement économique ; Aménagement de l'espace (PLU, Habitat, Urbanisme) ; Enfance et jeunesse, sports et culture ; Subventions aux associations ; Social et solidarité (CCIAS-SSIAD-Instances) : Environnement, développement durable/transition énergétique et enfin Voirie, électrification rurale et aménagement numérique.

D'autre part un bureau communautaire a été constitué. Il est composé du président, des vices présidents et de 12 membres (maires ou élus communautaires). Le bureau se réunit mensuellement. Le conseil communautaire lui a délégué certaines compétences, mais il doit rendre compte de ses décisions prises par délégation au conseil communautaire.

La commune de Beynat est représentée à la communauté de communes par les élus suivants :

Jean-Michel Monteil – Maire de Beynat et conseiller communautaire titulaire. Il est 7^e Vice-Président et fait partie des commissions Ressources humaines, Finances et fiscalité, et Voirie, électrification rurale et aménagement numérique (commission dont il est le responsable). Il représente également la communauté de communes en tant que délégué titulaire au Syndicat Mixte d'Études du Bassin de BRIVE (SEBB) mais aussi auprès du SIRTOM. Enfin, il siège en tant que titulaire à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

Christelle Cantaloube – 3^e adjointe au maire. En tant que conseillère communautaire titulaire, elle siège à la commission Social et solidarité.

Arnaud Reynier – 2^e adjoint au maire. En tant que conseiller communautaire titulaire, il siège à la commission Environnement, développement durable et transition énergétique. Il représente également la communauté de communes en tant que délégué titulaire au PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural).

Danièle Auget Besse – Conseillère municipale déléguée. En tant que conseillère communautaire titulaire, elle siège à la commission Enfance et jeunesse, sports et culture.

Pierre Mily – Conseiller municipal délégué. En tant que conseiller communautaire titulaire, il siège à la commission Subventions aux associations. Il représente également la communauté de communes en tant que délégué suppléant au PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural). Il est également, toujours pour la communauté de communes, délégué suppléant de Jean-Michel Monteil auprès du SIRTOM.

Les conseillers Danielle Clavel et Sébastien Raulhac ont été désignés par le conseil municipal pour suppléer les 5 délégués titulaires.

Alain Jarrety – 4^e adjoint au maire, sans être conseiller communautaire, siège cependant à la commission élargie du Développement économique. Il est également, pour la communauté de communes, délégué suppléant de Jean-Michel Monteil au Syndicat Mixte d'Études du Bassin de BRIVE (SEBB).

Christine Carboneil – 1^{ère} adjointe au maire n'est pas conseillère communautaire mais est déléguée suppléante de Jean-Michel Monteil à la CLECT.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET BEYNAT : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR ET RETENIR

Les services de la communauté de communes sont présents sur le site de Beynat, Place du Marché du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h- le mercredi de 9h à 12h. Le site de Beynat abrite les services suivants : voirie-électrification rurale-urbanisme-instance de coordination pour l'autonomie et les services de soins à domicile. D'autres services sont à votre disposition sur le site de Meyssac avec notamment les services à la population (enfance jeunesse, sports, culture, gestion des gymnases et des chapiteaux...), SPANC, communication, instance de coordination pour l'autonomie, les services de soins à domicile. Enfin, à Beaulieu-sur-Dordogne se trouve le siège avec la direction, l'administration générale, le service comptable, le service ressources humaines, l'environnement...

Gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Vive l'Aventure) : ALSH en partenariat avec l'association « Sports Loisirs Nature ». Contacts : 05 55 22.01.82 ou 06 16 02 49 39

Gestion du gymnase intercommunal et location des chapiteaux : Yolande Maigne : 05 55 84 02 12 – y.maigne@midicorrezien.com

Instance de Coordination pour l'Autonomie (ICA) : Repas à domicile, aide administrative, service mandataire : 05 55 84 05 05 (Laura Phialy) / ica@midicorrezien.com

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : 05 55 91 02 02 / ssiad@midicorrezien.com

Pour tous renseignements :

Communauté de Communes Midi Corrèzien
Rue Émile Monbrial 19120 Beaulieu-sur-Dordogne - Tél. 05 55 84 31 00 / Courriel : contact@midicorrezien.com
Site : www.midicorrezien.com

Des vacances bien méritées

À la fin du mois d'août, Soraya Zouaoui, aide-soignante au sein du service de réanimation de l'hôpital de Montfermeil en Seine-Saint Denis, a pu profiter avec sa famille d'un séjour en Corrèze offert par Danielle et Roland Clavel, propriétaires d'un gîte au lieu-dit La Borderie.

Elle a bénéficié de l'élan de solidarité en faveur des soignants mobilisés au plus fort de la crise lors de la première vague, élan mis en place par certains professionnels du Tourisme dont « Gîtes de France » auquel le couple beynatois est affilié.

Ayant la fibre sociale, Danielle et Roland n'ont n'a pas hésité à participer à cette initiative et ont proposé gracieusement le temps d'une semaine leur hébergement pour les vacances de cette soignante.

C'est ainsi que Soraya, deux de ses trois enfants Kais et Yanis et Myriam leur grand-mère ont vécu entre le 23 et le 30 août un véritable rêve éveillé, bien conscients de la chance qu'ils ont



Danielle et Roland Clavel entourés de Soraya et sa famille.

eu de pouvoir goûter à la tranquillité des lieux et de pouvoir jouir de la qualité des paysages.

Ce fut pour eux un séjour très apprécié dans une ambiance bien éloignée de la réalité que la jeune aide-soignante a connu au pic de l'épidémie quand elle côtoyait quotidiennement la maladie, les patients intubés et malheureusement la mort.

À noter que la municipalité a participé à sa manière en offrant à Soraya et à sa famille un pass d'accès gratuit au Lac de Miel.

Beynat devient ville aidante Alzheimer

Lors du conseil municipal du 22 septembre, les élus beynatois ont voté l'adhésion de la commune à la charte « Ville aidante Alzheimer ».

Aux côtés de l'association France Alzheimer soutenue par l'Association des Maires de France, la commune s'engage à soutenir et valoriser les dispositifs de soutien et d'information à disposition des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et de leurs proches aidants. Ces engagements prévoient aussi la mise en place de diverses actions ponctuelles (communication, sensibilisation, formation des aidants, conférences, soirées débats...).



La Beynatoise Suzanne Roche a eu 100 ans

Le dimanche 22 novembre, le maire Jean-Michel Monteil, Danielle Clavel, conseillère municipale déléguée à la cohésion sociale aux aînés ruraux et personnes vulnérables et Christelle Cantaloube, 3^e adjointe chargée des affaires sociales, se sont rendus au domicile de madame Suzanne Roche à Auzoir, afin de lui fêter son 100^e anniversaire et de lui offrir au nom de la municipalité, et en présence de sa petite fille, un joli bouquet de fleurs.

Dissolution de l'association Entr'aide Beynat

Suite à la dissolution de l'association « Entr'aide Beynat » prononcée en Assemblée Générale le 27 juillet 2020, il a été décidé dans le cadre de la clôture définitive des comptes, de reverser à l'EHPAD la somme de 3 422 € correspondant au solde restant.

Les élus Christelle Cantaloube et Danielle Clavel disponibles sur rendez-vous

Si vous êtes en difficulté concernant votre situation sociale, vous pouvez rencontrer Christelle Cantaloube, 3^e adjointe chargée des affaires sociales et élue au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Elle vous recevra sur rendez-vous de 14h à 17h à la mairie les vendredis après-midi des semaines paires. Elle saura vous conseiller, vous informer et vous orienter vers les organismes et dispositifs compétents. Nos aînés peuvent également être reçus par Danielle Clavel, conseillère municipale déléguée à la cohésion sociale, aux aînés et personnes vulnérables, là aussi sur rendez-vous les vendredis après-midi des semaines impaires. Christelle et Danielle seront à votre écoute. **Prise de rendez-vous au secrétariat : 05 55 85 50 25**

Permanence mensuelle d'un conciliateur de justice

À partir de janvier le 2^e mardi de chaque mois de 14h à 18h, un conciliateur de justice tiendra une permanence en mairie. Ce service a pour but de répondre aux questions juridiques que peuvent se poser les administrés avec pour objectif de faciliter l'accès à la justice et de régler de l'amiable les litiges autrement que dans les tribunaux, et ce lorsque la demande n'excède pas 5 000 €.

Permanence sur rendez-vous assurée par Alain Mathivaud conciliateur de justice au 05 55 85 50 25

Des colis offerts aux aînés

Cette année, le traditionnel repas des aînés est annulé en raison du contexte sanitaire. Cependant, des colis gourmands ont été offerts pendant la période des fêtes aux personnes de 65 ans ou plus.

Si vous n'avez pu retirer votre colis gourmand, contactez le secrétariat au 05 55 85 50 25.



La commune solidaire du Téléthon

Dans un contexte sanitaire empêchant toute animation, la commune de Beynat s'est malgré tout montrée solidaire du Téléthon 2020. Tout d'abord en votant une subvention de 1 000 € mais aussi en organisant le dimanche 6 décembre une vente à emporter de 151 parts de choucroute garnie dont la recette a été reversée en partie à l'AFM Téléthon. Les conseillers municipaux enfants étaient présents pour cet événement. Une urne à dons a également été disposée à la mairie ainsi que le 6 décembre sur le stand de retrait des commandes.



Entre masques et dépistages : La commune s'adapte à la situation sanitaire



Dans le cadre de la crise sanitaire, la municipalité de Beynat s'était engagée en 2020 à fournir à chaque habitant trois masques en tissu lavables, dont un confectionné pendant le confinement du printemps par les couturières bénévoles. Une distribution « en drive » a eu lieu au foyer rural le dimanche 10 mai. Puis, au mois d'août, deux masques supplémentaires ont été distribués aux Beynatois, dans les boîtes aux lettres en même temps que le journal municipal. Il s'agissait de masques commandés par

la communauté de communes Midi Corrézien via le conseil départemental.

Parallèlement, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) du Pays de Beynat en association avec la municipalité a mis en place au mois de juin un centre de dépistage Covid-19 validé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, situé sous un chapiteau sur le parking du rez-de-chaussée bas de la Maison de Santé. Ce centre fonctionne actuellement tous les jours, le matin sur rendez-vous.

Ces dépistages font appel aux tests virologiques, dits PCR mais aussi depuis décembre aux tests antigéniques. Ces derniers, un peu moins fiables mais plus rapides, sont réalisés en lien avec la pharmacie Bockaert de Beynat. Tous les tests s'effectuent par voie nasale et sont pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale.

À Beynat, les dépistages sont effectués par le biologiste Jacques Pagès et par le Docteur Michel Marcus. Tous deux à la retraite, ils sont cependant soucieux de s'investir pleinement et bénévolement dans cette crise sanitaire.



La marche à suivre est simple : vous téléphonez au numéro dédié, le 07 69 51 83 40. Vous aurez alors tous les renseignements nécessaires ainsi qu'un rendez-vous. Vous devrez vous présenter à l'heure dite, directement sous le chapiteau avec votre carte vitale. Dès le prélèvement fait, vous pourrez repartir et vous aurez les résultats dans un délai allant de 24 à 48 h pour les tests PCR et de 30 minutes pour les tests antigéniques. La mise en place de ce centre de dépistage qui s'adresse à une large population est une action forte en matière de prévention et de lutte contre l'épidémie.

De nouveaux professionnels de Santé

En 2020, de nouveaux professionnels ont rejoint la Maison de Santé Pluri-Professionnelle de Beynat.

C'est le cas d'Emeline Schuller qui fait désormais partie du cabinet de masseurs-kinésithérapeutes.

Du changement également chez les orthophonistes puisque Laurie Villaret Cazadamont remplace Alice Humery aux côtés de Régine Marin. Chez les infirmières libérales le départ de Sylvie Seyeux Boisserie a été compensé par l'arrivée de Sarah Vechanbe.

Quant aux infirmières de la MSA, elles sont désormais cinq avec l'arrivée d'Anne Alonso. Enfin, la MSP enregistre également l'arrivée de la psychologue Élise Patérou.

Pour finir, notons que la réflexologue à domicile Bernadette Bonal a débuté cette année son activité avec en point d'orgue une demi-journée découverte de la réflexologie au mois de septembre au foyer rural.



Anne Alonso



Bernadette Bonal



Élise Patérou



Emeline Schuller



Sarah Vechanbe



Laurie Villaret-Cazadamont

Information Croix-Rouge



La Croix Rouge à Beynat fonctionne dans le cadre de la délégation locale Beynat/Beaulieu et Meyssac. La distribution des colis alimentaires et d'autres produits de première nécessité se déroule à Beynat le jeudi matin une semaine sur deux. En raison du contexte sanitaire, l'accueil et les distributions se font sur rendez-vous selon un planning permettant d'éviter les rassemblements à l'ouverture. En vue d'une première visite, le bénéficiaire doit d'abord s'adresser à une assistante sociale.

Pour Beynat il s'agit de Cécile Drouvin (05 19 07 83 20). Pour des raisons d'hygiène, la boutique de vêtements et d'objets divers située au fond du presbytère est actuellement fermée. À noter que les colis comportent aussi, en fonction du stock, des masques, du savon et du gel hydroalcoolique. La Croix Rouge qui

n'a hélas pas pu participer au Marché de Noël de Meyssac en raison de son annulation s'organise cependant pour être présente sur les marchés locaux dont celui de Beynat ou à l'occasion de campagnes de collecte.

Les responsables locaux de la Croix Rouge recherchent des bénévoles, sur Beynat les semaines impaires, ou sur Meyssac les semaines paires, pour décharger et ranger les commandes de la banque alimentaire le mercredi, pour les distributions du jeudi matin à Beynat et du jeudi après-midi à Meyssac, ainsi que pour la saisie informatique.

Contacts : 05 55 23 78 04 – croix-rouge@beynat@orange.fr

Communauté de communes Midi Corrèzien :

Secrétariat : 05 55 84 31 00
 contact@midicorrezien.com
 Instance de Coordination
 pour l'Autonomie : 05 55 84 05 05
Maison du Département : 05 19 07 81 21

Gendarmerie : 05 55 85 50 02
Sapeurs pompiers : 18 (112 depuis un portable)
Collège : 05 44 41 92 40
Déchetterie : 06 15 08 98 18
École maternelle : 05 55 24 41 12
École primaire : 05 55 85 59 72
Espace missionnaire de Tulle : 05 55 26 71 72
Information Croix-Rouge : 05 55 23 75 04
Maison de retraite : 05 55 85 50 20
La Poste - Bourg : 05 55 85 50 39
Office de tourisme
Vallée de la Dordogne Corrèzienne :
 05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94
 info@vallee-dordogne.com
Pharmacie : Lionel Bockaert : 05 55 85 50 07
Trésor public : 05 55 85 50 38

**MAISON DE SANTÉ
 PLURI-PROFESSIONNELLE :**

Médecins :
 > Dr Aymeric Arlabosse :
 05 55 92 69 69 / 06 12 48 33 35
 > Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas
 et Dr Gabrielle Neuville-Rougé :
 05 55 92 69 65
 Urgences, le week-end et la nuit : 15
Centre de santé dentaire mutualiste
 Sabin Sarb (chirurgien dentaire)
 et Isabelle Leroux (assistante) : 05 55 92 69 55
Sage-femme :
 Élodie Mas : 05 55 92 69 59
Masseurs-kinésithérapeutes :
 05 55 92 69 60
 Louis Cellier, Lisa Labesque, Benjamin
 Lecavelier, Eloi Lecavelier, Myriam Lina,
 Amandine Schuller, Emeline Schuller,
 Céline Souteyrand
Ostéopathe :
 Lisa Labesque : 06 19 36 38 31
Diététicienne, nutritionniste
 Gisèle Vergne : 06 10 46 08 94
Infirmières libérales : 05 55 92 69 51
 Elodie Giraud, Nathalie Meyrignac,
 Valérie Senepin, Sarah Vecharbe
Infirmières MSA : 05 55 92 69 52
 Anne Alonso, Corinne Champeau,
 Florence Brousse Estruc, Christelle
 Eyrygnoux, Lucie Molesin
Orthophonistes : 05 55 92 69 54
 Régine Marin et Laurie Villaret Cazadamont
Psychologue : Élise Patérou : 06 60 19 30 33
Sophrologue : Catherine Buf : 06 09 63 06 05
Ambulances VSL Beynat Assistance :
 05 55 85 59 59

**AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
 HORS MAISON DE SANTÉ :**

Ostéopathe : Gaëlle Renié (rue Hortense
 Puyhaubert) 06 45 38 76 88
Réflexologue : Véronique Peuchamiel
 (rue Hortense Puyhaubert) 06 30 25 08 95
Réflexologue à domicile :
 Bernadette Bonal : 06 77 16 77 75

Agenda

*Compte-tenu de la situation sanitaire,
 il n'y aura pas en ce début d'année de
 cérémonie publique pour les vœux.*

Tous les dimanches de 8h30 à 12h :
 Marché hebdomadaire sous la halle
 Claude Duneton

**Collecte de sang en 2021 de 15h à 19h au
 foyer :** Lundi 22 mars, lundi 7 juin, lundi
 30 août, vendredi 30 novembre

Dimanche 21 février :
 Trail des Châtaigniers

Samedi 7 mars :
 Salon du Bien-être avec Acte en Soi

Samedi 1^{er} mai :
 Foire aux fleurs et aux volailles

Samedi 8 et dimanche 9 mai :
 Fête votive Festi'Beynat

Vendredi 18 juin : Fête de l'école

*Retrouvez l'ensemble
 des manifestations et animations
 prévues en 2021 sur le site
www.beynat.fr*

SIRTOM

Deux secteurs de collecte sur la commune :

Premier secteur : Le bourg , Tièbefond, La
 Vergnière, Sabeau, La Pagésie, La Borderie,
 Cors, Peuchamiel, l'étang de Miel, le village de
 Miel, Le Perrier, Ausoir, Bancharel et quelques
 petits villages ou habitats isolés alentours.
 Collecte des ordures ménagères tous les
 vendredis. (Sortir bacs et sacs le jeudi soir).
 Collecte du tri sélectif en porte à porte les jeudis
 en semaine paire (à sortir le mercredi soir).

Deuxième secteur : Le Moulin à Papier, Fontour-
 cy, Chadaillat, Le Vergnat, Bruguilles, Le Renard,
 Le Tanaret, Espagnagol, Eyzat, La Saule, Chassan-
 cet, La Brande, Puy de Noix, Chargeanie, Char-
 ret, Montredon, La Faurie, Le Parjadis, Charageat,
 Le Faure, Bourdelle, Le Planchat, Groschamp.
 Collecte des ordures ménagères le vendredi en
 semaine impaire (Sortir bacs et sacs le jeudi soir)
 et collecte du tri sélectif en porte à porte, le vendredi
 en semaine paire (à sortir le jeudi soir).

Surplus de déchets : des bornes enterrées sont
 à disposition pour les déposer (ordures ména-
 gères, emballages ménagers, papiers, verre).
 Lieux : dans le bourg face à l'EHPAD, place du
 Souvenir et entrée du centre touristique de Miel.

**Pour les dépôts des ordures ménagères en
 sacs plastiques noirs dans la borne spécifique,**
 un badge nominatif permettant l'ouverture de la
 trappe est nécessaire. Contactez la mairie ou le
 SIRTOM au N° Vert : 0800 204 054 (appel gratuit).

Mémo

VACANCES D'HIVER
 Du samedi 6 au dimanche 21 février 2021
VACANCES DE PRINTEMPS
 Du samedi 10 au dimanche 25 avril 2021
VACANCES D'ÉTÉ
 Fin des cours le mardi 6 juillet 2021

Carnet

NAISSANCES

Noé, né le 17 juillet 2020,
 fils de **Jean-Michel MURAT**
 et **Nolwenn LE DIMEET**
 (Rue Jean Moulin).

Eliot, né le 28 septembre 2020,
 fils de **Gaëtan BONNEFOY**
 et **Sophie BEURAERT** (Le Breuil).

Arthur, né le 13 octobre 2020,
 fils de **Rogério MARECHAL**
 et **Amandine MOREAU** (Le Parjadis).

MARIAGES

Patrick PUYDEBOIS
 et **Martine CLOUTRIER,**
 le 19 août 2020.

Thierry STECLEBOUT
 et **Caroline MOULENE,**
 le 26 septembre 2020.

DÉCÈS

Marie Thérèse MOURIGAL, née BEYLIE,
 le 5 août 2020 (EHPAD).

Marie Louise DELAVAL, née GUAQUIER,
 le 9 août 2020 (Étang de Miel).

Yvette SOULETTE, le 10 août 2020 (EHPAD).

Marie Louise LAURENT, née BROUSSOLE,
 le 11 août 2020 (Le Breuil).

Josette FOUCHÉ, née BROQUET,
 le 11 août 2020 (EHPAD).

Gisèle CHAMP, née GAUDOUT,
 le 15 août 2020 (EHPAD).

Marie Louise BOURDELLE, née CHAPOU,
 le 6 septembre 2020 (EHPAD).

Marcel CHEZE, le 25 septembre 2020
 (EHPAD).

Pierrette MERLE, née BAZAUD,
 le 7 octobre 2020 (Tièbefond).

Marguerite POUCHOUT, née COUTAREL,
 le 9 octobre 2020 (EHPAD).

Max BOUYSSOU, le 13 octobre 2020
 (Espagnagol).

Paulette LAFFAIRE, née BOURGES,
 le 1^{er} novembre 2020 (rue de la mairie).

Pierre JUBERTIE, le 22 novembre 2020
 (Champs de Marty).

Jean DUPUY, le 9 décembre 2020 (Le Suc).

Pratique

**HORAIRE D'OUVERTURE
 DE LA DÉCHETTERIE :**

Ouvert de 14 h à 18 h les lundis, mercredis
 et vendredis. De 8h à 12h les mardis
 et jeudis. Toute la journée le samedi
 (8h-12h et 14h-18h). Tél. 06 15 08 98 18

LA MAIRIE :

Rue de la Mairie - 19190 BEYNAT
 Tél. 05 55 85 50 25 - Fax : 05 55 85 91 81
 E.mail : mairie-de-beynat@wanadoo.fr ou
 beynat@mairie19.fr - www.beynat.fr

Accueil en mairie

Le lundi après-midi : 14h à 17h. Du mardi
 au vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
 Le samedi matin : 8h30 à 12h.

Permanences du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h,
 sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.





28^e Foire à la Châtaigne et au Marron

Les visiteurs au rendez-vous

Le dimanche 18 octobre a eu lieu à Beynat la 28^e édition de la Foire primée départementale de la châtaigne et du marron. Ce traditionnel rendez-vous de l'automne s'est déroulé dans les meilleures conditions possibles et dans le plus strict respect des gestes barrières.

Les visiteurs sont donc venus nombreux et masqués pour se procurer marrons et châtaignes auprès des producteurs. Comme à l'accoutumée, la très prisée « châtaigne blanchie » était à l'honneur et en bonne place sur les étals. Le constat est celui d'une récolte satisfaisante, malgré un déficit hydrique de mai à septembre.

En dehors du marché aux fruits, de nombreux exposants étaient présents en extérieur comme sous chapiteaux pour présenter et vendre leur artisanat.

Du côté des animations de rue, le programme était une nouvelle fois très riche et susceptible de satisfaire les petits comme les grands. De la banda de Chabanais aux danses et rythmes africains de Mamadou Sène, en passant par le duo Musiqu'à deux, ou l'originale Rosalie de l'accordéoniste Serge Conjad, il y en avait pour tous les goûts. D'autre part, divers ateliers et animations étaient proposés aux enfants (jeux, créations, jardinage, maquillage), sans oublier la conteuse Nancyette au jardin partagé et l'incontournable manège de chevaux de bois.

Les organisateurs ayant pu préserver le pôle culturel, c'est une quinzaine d'auteurs qui a eu le plaisir de présenter et de dédicacer leurs ouvrages. Denis Baffet et ses photos anciennes, André Jaud et sa collection de casques et lances de pompier, le club photo de Beynat, la bibliothèque, et les cabatiers et cabatières ont complété avantageusement cet espace dédié à la culture.

Pour cette édition un peu particulière, et pour répondre au plus juste aux contraintes imposées, le comité d'organisation a dû renoncer à plusieurs temps forts comme le vin d'honneur, les discours officiels, le repas au gymnase, les animations confrériques ou encore la découpe et le partage de la châtaigne géante. Cependant, à la place de la fameuse pâtisserie, une vente de petits gâteaux à la châtaigne a été proposée. La bonne humeur et le plaisir de pouvoir passer un agréable moment de détente en famille sont venus compenser ces quelques manques.

En outre, les organisateurs, en positionnant de nombreuses tables et points de restauration, ont permis d'accueillir et de maintenir sur place les visiteurs qui souhaitaient se restaurer auprès des stands du comité et du foot.

Ce fut donc une très belle fête et les quelques incertitudes des jours précédents ont été balayées en quelques heures par un vent de fête et de joie, récompensant ainsi toutes celles et ceux qui se sont investis pour la réussite de cette édition.



Beynat
- Corrèze -

n°29

la clé
des champs